

ENVIRONNEMENT ET QUARTIERS POPULAIRES

Paroles, pratiques, initiatives d'habitants

Denis Blot
Johanna Descoings
Christian Fabry



L'Harmattan



**ENVIRONNEMENT
ET QUARTIERS POPULAIRES**

AUX ÉDITIONS LICORNE

- Labeur là-bas*
À l'école de la diversité ?
Des miroirs en Picardie
Les contes de mon quartier
L'école de tous les élèves
Yassanga
Entre social et entreprise
Étranger et citoyen
Les perspectives des jeunes issus de l'immigration maghrébine
Des sociétés, des enfants
Les femmes de l'immigration au quotidien
Acteurs de l'intégration
Accueillir les élèves étrangers
Les territoires de l'identité
Collèges en milieux populaires
Pédagogies en milieux populaires
Les discriminations à l'emploi
Autour du parrainage
Fragilité mon amie
Chemins de banlieue
Entre l'ordre établi et la détresse humaine
Les jeunes et les relations interculturelles
Citoyens d'Europe
Acteurs de l'insertion
Nous, femmes sans frontière
Ingénierie du lien social
Chemins de banlieue, chemin de vie
Associations : ils en parlent !
Les savoirs de base : pratiques de formateurs
Les jeunes tsiganes : le droit au savoir
Territoires en mouvement
Aux marches du savoir : les ateliers d'écriture
Les immigrations en Picardie
Pratiques sportives adolescentes
D'une pension de famille, d'aujourd'hui
Le dernier hiver de Victorine
Entre intégration et discriminations
Des femmes plurielles
Lutter contre les discriminations à l'emploi
Berthe Fouchère, la rebelle
Pour une éducation à la diversité culturelle
Pièces d'ateliers
Soins et migrations
Le droit de vote des étrangers, une histoire de quarante ans
Service civique en banlieues

ENVIRONNEMENT ET QUARTIERS POPULAIRES

Paroles, pratiques, initiatives d'habitants

Denis Blot
Johanna Descoings
Christian Fabry

Édition  LICORNE
10 rue Victor-Duvauchelle,
80000 Amiens

Diffusion  L'Harmattan
5-7 rue de l'École-Poly-
technique, 75005 Paris

Cet ouvrage a été réalisé grâce au soutien de :

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France/Commissariat général à l'égalité des territoires ;

La préfecture de la région Hauts-de-France, secrétariat général pour les affaires régionales ;

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale des Hauts-de-France/Commissariat général à l'égalité des territoires accompagne et soutient l'ensemble de la démarche de la collection Villes en mouvement depuis sa création.

Couverture

Dessins : Abdelhamid Ouarraoui

Graphisme : Anne Dechoz

Merci à Camille Dormoy, stagiaire aux éditions Licorne.

Villes en mouvement

Directeur de collection

Alain Merckaert

Édition et direction de la collection

Licorne, 10 rue Victor-Duvauchelle, 80000 Amiens

Diffusion

L'Harmattan, 5-7 rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

© Licorne, 2018

ISBN : 978-2-910449-50-6 Licorne

ISBN : 978-2-296-12098-3 L'Harmattan

ISSN : 1760-3048

À Sophie Rouat

Introduction

Depuis une quinzaine d'années des travaux cherchent à lier environnement et conditions de vie en mobilisant la notion d'inégalités environnementales. Dans la plupart de ces études, comme dans les représentations courantes, l'environnement fonctionne comme un privilège. Ces perspectives ne sont pas réellement contestables : il est effectivement plus probable d'avoir un logement étripé, peu confortable et peu économe en énergie quand on est de condition modeste. Il est certainement plus facile d'aller quelques semaines par an au grand air ou d'avoir un bout de jardin accolé à la maison quand on est à l'aise financièrement. Mais à toujours lire l'environnement comme un privilège, n'a-t-on pas tendance à laisser dans l'ombre toute une part de l'environnement ? Cette tendance est sans doute alourdie par une conception de l'environnement qui reste globalement attachée à la nature, comme si il n'y avait d'environnement que là où il y a des espèces naturelles en nombre et des espaces plus ou moins vierges et sauvages.

Dans les quartiers populaires, la notion d'environnement semble inaccessible, décalée, superflue. Quel environnement ? La question peut même paraître mal-séante : peut-on parler d'écologie à quelqu'un qui a du mal à payer son loyer ?

La question de la protection de l'environnement, qui occupe une place grandissante dans les politiques publiques, n'est que trop rarement croisée à celle des conditions de vie dans les quartiers populaires.

Quel environnement ?

Ne faudrait-il donc pas plutôt se demander : quel type d'environnement les habitants des quartiers populaires ont-ils envie de défendre ? Comment l'entretien de cet habitat peut-il être vécu comme une action collective

qui contribue au bien-être, et non comme une contrainte imposée par une autorité ou des pressions extérieures, déconnectées du quotidien dans ces quartiers ? Le pari que nous avons fait est simple : la réponse vient des habitants eux-mêmes et c'est eux que nous avons voulu entendre.

La thématique des déchets a particulièrement retenu notre attention, parce qu'elle permet de poser la question de l'entretien des espaces vécus qu'ils soient privés ou publics, sans exclure aucun point de vue : tout le monde est concerné par les déchets. Ce thème a aussi été très porteur pour les politiques publiques qui tentent de mobiliser les habitants pour rendre plus efficace le système de traitement. Les déchets représentent parfaitement la montée en puissance du thème de l'environnement, la manière dont il s'impose peu à peu à la société.

La matière principale de ce livre a été collectée sur une dizaine de quartiers répartis dans deux villes d'un même département. Seuls les habitants vivant en habitat collectif ont été interrogés. Les deux villes étudiées sont de dimension et de population variables. L'une, de cent trente mille habitants, est une ancienne capitale régionale au cœur du département, l'autre, de vingt-cinq mille habitants, est excentrée, sous influence forte du milieu rural et touristique environnant.

Cet ouvrage s'est d'abord construit autour d'un projet de recueil de la parole des habitants. Les auteurs ont été accompagnés dans la collecte des informations par Camille Dormoy, étudiante de troisième cycle en sociologie. Ses compétences ont été très utiles pour les prises de contact et pour le recueil des discours qui constituent l'essentiel de la troisième partie. Y sont présentées les conditions de vie des habitants telles qu'ils les racontent eux-mêmes. Dans cette partie, c'est la manière dont ils vivent leur environnement immédiat et

s'en emparent qui est donc abordée. Pour faciliter la lecture, l'ensemble de ces propos a été regroupé en grands thèmes. Le choix de ces thèmes n'a pas été aisé parce qu'il existe toujours dans un tel traitement un risque de déformation du sens que les informateurs ont voulu donner quand ils ont accepté de nous parler. Les thématiques retenues sont celles qui nous ont paru les plus saillantes et les plus significatives : l'image de soi et du quartier, les relations entre les habitants et avec les personnes extérieures au quartier, l'environnement domestique, la gestion des déchets, l'environnement et notamment les questions du bruit, des animaux et de la propreté, la place des administrations, et enfin le rôle des associations et leurs initiatives.

D'autres dimensions absentes des propos des habitants sont présentées dans les deux premières parties. Elles s'intéressent également aux conditions dans lesquelles les espaces sont habités, mais, en partant d'autres points de vue, elles proposent des éclairages différents sur la manière dont on peut aborder les questions de l'environnement dans les quartiers populaires.

La première partie est une tentative d'analyse des relations entre habitant et environnement en fonction de la manière dont est produit et géré ce qui trouble l'ordre. Les objets qui ne sont pas à leur place, les déchets et les autres objets qui encombrant l'espace public, les dégradations, les graffitis sont d'excellents révélateurs de la manière dont chaque habitant investit les lieux. En se concentrant sur ces anomalies, sur les raisons pour lesquelles elles existent, sur les tentatives pour les résorber, sur l'enjeu qu'elles constituent, cette partie est un essai de compréhension des manières d'habiter.

Une deuxième partie aborde la question de l'environnement d'un point de vue régional en s'attachant à

mettre en relation les caractéristiques sociales, géographiques, économiques et historiques de la région picarde avec la manière dont la thématique de l'environnement s'y est développée. Cette partie convoque de nombreux acteurs qui sont intervenus à différents niveaux, du plus institutionnel au plus individuel, pour inventer des dispositifs, des actions et une politique de l'environnement. Avec cette histoire régionale des initiatives environnementales, cette partie décrit le contexte dans lequel la question de l'environnement s'est installée dans la région et s'est rapprochée peu à peu des habitants.

Bien que ce livre n'ait pas un objectif scientifique ou de conseil stratégique en orientation politique ou en aménagement, il pourra sans aucun doute être utile parce qu'il rend audible une parole qui ne s'exprime pas ou peu, la parole des habitants qui sont pourtant les premiers concernés par les décisions prises en matière de gestion de l'environnement dans leur quartier. Il propose aussi des points de vue inédits sur la question environnementale dans les quartiers populaires.

La parole des habitants

Pour éclairer une partie de la réalité de l'environnement dans les quartiers populaires, nous avons choisi de présenter la parole des habitants sans l'accompagner de longues analyses ou d'interprétations poussées. Mais il ne s'agit pas de présenter un tableau dont l'horizon s'arrêterait à ce que les habitants peuvent dire. D'autres points de vue, construits à partir d'autres positions, sont tout aussi importants pour comprendre et appréhender la réalité des quartiers dans lesquels nous sommes intervenus. C'est notamment pour cette raison que nous avons pensé qu'une autre forme de texte avait sa place dans l'ouvrage.

La question de la parole des habitants, et de la manière de l'écouter, de la recueillir et de l'organiser pour

en faire quelque chose qui soit audible et utile, est à la fois importante et délicate. La parole des habitants est, comme toutes les paroles, en grande partie conditionnée par le contexte où elle peut s'exprimer. Les témoins se demandent toujours à quoi vont servir leurs propos. Il y a donc déjà un filtre entre ce que les gens pourraient dire, et ce qu'ils pensent devoir dire. Les règles de la politesse et de la bienséance jouent évidemment aussi dans le contenu que l'on peut recueillir. Les idées que se font les habitants rencontrés de ce qui se dit et de ce qui se tait, de ce qui doit rester dans le quartier, de ce qu'il est inutile de dire et de ce qui va sans dire, mais aussi de ce qui doit être rappelé avec force et sans cesse, vont également influencer le contenu de ce qui est collecté. On ne recueille pas la parole des habitants comme on cueille des champignons.

Les habitants sont bien entendu tout à fait capables d'adapter leur discours en fonction de ce qu'ils perçoivent de ceux qui sont venus l'entendre. Sauf si l'on croit que l'habitant est une sorte d'être simple sans grande capacité à réfléchir, nous avons tout intérêt à considérer que la parole des habitants est toujours une parole authentiquement stratégique. De ce point de vue, ce qu'elle véhicule n'est pas plus « vrai » ou moins « vrai » que ce que les spécialistes des banlieues ou des quartiers peuvent écrire. C'est simplement un autre registre qui est employé dans d'autres circonstances et à d'autres fins. Il n'y a donc rien de plus dans ce livre que ce que certains habitants ont cru devoir nous dire dans les circonstances où nous les avons rencontrés.

Les données recueillies et présentées ne sont donc pas représentatives au sens statistique : les personnes qui nous ont répondu ne constituent pas un échantillon à travers lequel nous pourrions comprendre l'ensemble de la population des quartiers. Pour autant ce qu'ils nous ont dit ne saurait être réduit à une collection de

points de vue individuels. Les gens que nous avons rencontrés expriment ce qu'il est nécessaire de faire savoir publiquement. Bien souvent nos interlocuteurs ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas écoutés. Le dispositif d'enquête a donc permis de recueillir ce que les habitants souhaitent faire entendre. C'est toujours en tant qu'habitants du quartier que nous les avons abordés et c'est toujours en partant de cette réalité qu'ils nous ont répondu. Les histoires individuelles qu'ils nous ont parfois racontées ont également cette dimension collective parce qu'elles nous ont été livrées pour nous montrer un aspect de la vie d'un quartier. Certaines affirmations pourront paraître erronées pour ceux qui connaîtraient les quartiers visités, mais l'important n'est pas la vérification de l'affirmation, c'est l'image que souhaitait donner un habitant.

La principale difficulté du recueil de la parole des habitants réside sans doute dans la sélection des personnes que nous avons pu rencontrer. Les plus faibles et les plus marginaux, ceux qui pour une raison ou pour une autre ne sont pas bien implantés dans le quartier, ceux qui ne sortent pas de chez eux, ont échappé à l'enquête. Certains habitants sont plus facilement accessibles que d'autres parce qu'ils participent davantage pour des raisons professionnelles, parce qu'ils sont engagés, ou parce qu'ils jouissent d'une légitimité dans le quartier. Ils ne sont pas de meilleurs témoins que les autres. Ils sont simplement ceux qui peuvent témoigner. Ce problème de représentativité est du même ordre que celui auquel sont confrontés les dispositifs politiques de la démocratie locale. Les porte-parole ne représentent pas sociologiquement les habitants. La solution du tirage au sort pour constituer des conseils citoyens permet sur le papier que tout le monde soit représenté. Mais en réalité, parmi ceux qui sont tirés au sort, il y a toujours ceux qui siègent et ceux qui restent chez eux,

ceux qui parlent et ceux qui préfèrent se taire. Pour ce livre, nous n'avons pas pu contourner cette réalité. Dans certains quartiers nous avons eu des contacts très diversifiés alors que dans d'autres ce sont les habitants les plus investis que nous avons vus. Mais quelle que soit la configuration, nous devons être prudents quant à la représentativité de nos interlocuteurs. Cette précaution n'enlève rien à la force de ce que nous avons recueilli : ce n'est pas parce que des choses restent inaudibles que le reste ne mérite pas d'être entendu.

Qu'est-ce qu'un habitant ?

En première approche les habitants peuvent être simplement abordés par le lieu où se trouve leur domicile. Les caractéristiques de ce lieu vont déterminer un environnement que les habitants n'ont pas vraiment le pouvoir de modifier. Ils préfèrent d'ailleurs essayer de changer de quartier en déménageant que de changer le quartier tant cet objectif semble inaccessible. Pour ceux qui restent par choix ou par défaut, il existe de multiples manières de s'emparer de l'environnement : de l'investissement minimal pour ce qui est hors du domicile, à l'animation d'une association de locataires, en passant par la gestion de la propreté de la cage d'escalier avec ses voisins de palier, ou l'attention au tri de ses déchets en pensant qu'ils ont un impact sur l'environnement global. Nous n'avons pas les moyens ici, et ce n'est pas notre objectif, de définir ou de documenter les types d'habitants en fonction de la manière dont ils investissent leurs différents territoires et des frontières que ces manières de vivre dessinent. Plutôt que de caractériser ce que sont les habitants, nous avons laissé nos témoins raconter comment ils habitent en les interrogeant sur leur environnement.

Comme nous l'avons déjà dit, nous n'avons évidemment pas rencontré tout le monde. Mais nous n'avons

pas non plus rencontré n'importe qui. Différentes modalités de contact avec les habitants ont été employées dans l'espoir de rencontrer des personnes aux caractéristiques diverses. Nous ne pouvons toutefois pas prétendre avoir choisi nos interlocuteurs. Ils se sont toujours imposés dans l'enquête, soit parce qu'ils avaient un statut dans le quartier, soit parce qu'ils ont réclamé, parfois avec véhémence, la parole, soit parce qu'ils nous ont été présentés ou recommandés. Une enquête conduite sur quelques mois, sans présence continue dans le quartier, peut difficilement aller au-delà des rencontres conditionnées par cette présence courte. Il y a bien certains témoins qui sont venus nous interpeller alors que nous étions dans la rue au pied des immeubles. Mais combien nous ont observés, s'interrogeant sur les raisons d'une présence étrangère inhabituelle sans venir nous questionner ? Il y a dans les propos recueillis une grande diversité de points de vue, il demeure néanmoins difficile de prétendre à une représentativité.

La rencontre avec des habitants investis dans des associations a été assez facile : ils jouent de fait le rôle de porte-parole. Cette position a pu être contestée par d'autres habitants. Par exemple l'un d'eux nous a dit que les plus bavards sont aussi ceux qui connaissent moins les difficultés. C'est sans doute un schéma classique dans toutes les situations où un crédit est apporté à la parole des habitants, et dans toutes celles où des personnes ayant suffisamment de ressources sociales et culturelles parlent au nom de celles qui en sont privées. Dans ce livre nous n'avons pas pu bousculer cette réalité qui pose de réels problèmes de démocratie locale. C'est en gardant à l'esprit cette précaution que nous invitons le lecteur à lire ce que disent certains habitants.

Enfin, les professionnels que nous avons pu interroger, c'est-à-dire des éducateurs et des gardiens, doivent

également être vus comme des individus qui ne représentent pas strictement leur catégorie. Les gardiens, sur lesquels repose une grande part de la responsabilité de la propreté des espaces collectifs, nous ont été recommandés par leur hiérarchie selon des critères que nous n'avons pu entièrement maîtriser. Les éducateurs et autres travailleurs sociaux ont été trouvés selon des modalités différentes puisque nous sommes allés directement à leur rencontre. Ils ont un rôle important dans un quartier, ce sont en quelque sorte des gardiens de l'environnement social.

Qu'est-ce qu'un quartier ?

Avant de continuer, il faut dire quelques mots sur le choix de travailler sur des « quartiers ». La notion de quartier semble presque aller d'elle-même et pourtant en raison de son histoire récente elle mérite qu'on s'y arrête. Parler de « quartier » aujourd'hui ce n'est pas seulement parler d'une zone géographique. Et parler des « habitants d'un quartier » évoque aussitôt les habitants de certains quartiers. Pourtant, à l'exception peut-être des personnes vivant dans une commune rurale ou dans une zone à faible densité démographique, tout le monde habite dans un quartier. On peut entendre parler de « quartiers chics », de « beaux quartiers » ou de « quartiers d'affaires », mais en revanche « quartier » tout seul désigne dans le vocabulaire d'aujourd'hui des zones repérées pour les difficultés de leurs habitants, pour les problèmes de tranquillité et de sécurité que certains d'entre eux semblent poser, par la concentration de personnes pauvres et de catégories populaires. Le périmètre des « quartiers » est également le résultat complexe d'une situation géographique souvent périphérique, et de politiques publiques spécifiques qui les ont visés. Les « quartiers » sont devenus des lieux porteurs d'images négatives avec lesquelles les

habitants doivent se débattre. Cette image des quartiers est composée comme un patchwork de problèmes : l'errance des jeunes, l'insécurité, la pauvreté, le chômage, la présence de populations qui auraient des problèmes d'intégration, et bien entendu un cadre de vie dégradé.

Les habitants des « quartiers » mobilisent eux-mêmes ce découpage pour se situer par rapport à d'autres zones de la ville et par rapport à des habitants plus favorisés. Parfois le découpage en quartiers administratifs ou en quartiers destinataires des politiques de la ville ne correspond pas au quartier investi par les habitants. Les frontières vécues révèlent une connaissance sociologique que les habitants ont d'eux-mêmes et des autres. Bien qu'elle soit critiquable pour ses effets stigmatisants et qu'elle soit faite de découpages complexes, nous avons choisi de travailler avec cette idée de quartier parce que c'est avec elle que les gens que nous avons rencontrés pensent les lieux qu'ils habitent. Ils peuvent évidemment aussi faire référence à leur propre logement, à leur cage d'escalier, à leur immeuble, à leur rue, et encore à la ville ou à la région quelquefois. Cependant, pour toutes les raisons que nous avons avancées, « quartier » est le mot qui convient le mieux pour parler des difficultés auxquelles les habitants sont collectivement confrontés.

Environnement intime, environnement immédiat, environnement social, environnement urbain, environnement global... les différents points de vue exprimés dans ce livre permettront de percevoir la manière dont toutes ces dimensions s'agencent et, dans leur agencement, comment elles dessinent le tableau où l'on peut découvrir comment les lieux sont habités.

PREMIÈRE PARTIE

**LES DÉCHETS ET LE DÉSORDRE :
COMMENT LES HABITANTS
PRENNENT-ILS EN MAIN
LEURS ENVIRONNEMENTS ?**

Denis Blot

LES DÉCHETS ET LE DÉSORDRE : COMMENT LES HABITANTS PRENNENT-ILS EN MAIN LEURS ENVIRONNEMENTS ?

Sauf dans les lieux spécifiquement prévus pour cela, la présence de déchets est la plupart du temps vue comme le signe d'un environnement dégradé qui lui-même serait le signe d'autres difficultés. Le manque de respect pour le cadre de vie, les incivilités, l'insuffisance ou le défaut d'organisation des opérations de nettoyage ou d'entretien, des consciences environnementale et citoyenne faibles seraient en cause. Les déchets sont ainsi très souvent lus comme les indices de défaillances humaines. Ils ont un pouvoir contaminant car le contact avec les choses dégradées semble dégradant. Et effectivement ceux qui doivent vivre à proximité des déchets, parce qu'ils n'ont pas d'autre choix la plupart du temps, ne sont évidemment pas en haut de l'échelle sociale. Cela est manifeste dans les pays pauvres : le peuple des décharges vit des rebuts de ce que consomment de plus riches qu'eux. Des choses assez semblables peuvent aussi être observées dans les pays développés.

Tout le monde produit des déchets – les riches en produisent toutefois bien plus que les pauvres. Mais tout le monde n'a pas les mêmes moyens de les éloigner, de les rendre invisibles, de les chasser de son environnement proche. Pouvoir échapper à la dégradation de la vie auprès des déchets est un privilège, quelque

chose que certains possèdent quand d'autres en sont plus privés, qui s'imprime dans les espaces vécus. Une hiérarchie des lieux en fonction de leur propreté apparente pourrait être mise en parallèle avec le classement social des habitants. Nous verrions alors en haut de l'échelle les quartiers bourgeois où rien ne semble troubler l'ordre – qui ne sont pas forcément plus propres mais qui sont assurément plus nettoyés – et en bas les quartiers populaires marqués par la présence beaucoup plus visible de déchets dans l'espace public. Pour compléter le tableau de ces inégalités, il convient d'ajouter les zones de relégation sociale qui se situent tout en bas de l'échelle. Il s'agit de ces espaces coincés au creux des nœuds routiers, ou entre une voie ferrée et une bretelle d'autoroute, ou encore entre les piles d'un pont. Ils ne sont pas conçus pour être habités et pourtant des gens qui ne trouvent pas de place ailleurs pour des raisons administratives, ou à cause de leur pauvreté, sont bien obligés de les occuper. Les déchets s'accumulent dans ces endroits délaissés où les efforts d'organisation et de nettoyage sont très faibles. Les services d'enlèvement des ordures n'y interviennent pas parce qu'ils ne sont pas habités officiellement et les déchets produits par les habitants eux-mêmes s'ajoutent à ceux qui sont abandonnés par les usagers des voies de circulation qui les enserrent ou les surplombent. Il n'y a évidemment aucun hasard dans le fait que la population la plus démunie soit condamnée à vivre au milieu des déchets, alors que la plus aisée habite des espaces très ordonnés. Cette proximité physique entre les déchets et les déchus est le résultat d'un ordre qui s'impose aux choses comme aux gens. Les espaces qui sont fortement nettoyés sont aussi très réglementés et sont absolument inaccessibles aux plus démunis. Par effet de retour, les déchus qui n'ont pas accès aux lieux

très ordonnés semblent d'autant plus en difficulté qu'ils sont entourés de déchets.

Pourquoi la présence de déchets est-elle ainsi très souvent vue comme un indicateur du niveau social des habitants ? Pour quelles raisons des quartiers semblent-ils plus propres que d'autres ? Comment les habitants traitent-ils la présence des déchets et des autres problèmes de leur environnement immédiat, et à qui en attribuent-ils la responsabilité ? Et qu'en est-il des relations entre cet environnement immédiat et l'environnement global si on les examine à partir du traitement des déchets et des autres anomalies ? Les relations entre les espaces habités et ceux qui ne le sont pas, les moyens dont disposent les gens pour les investir, et la façon dont est vu l'environnement social peuvent être questionnés à travers la présence des déchets.

1. DÉCHET ET INÉGALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le déchet est habituellement défini comme un objet abandonné. Cette définition est sans aucun doute utile d'un point de vue réglementaire et pour l'organisation des ramassages et du traitement des objets dont il faut se débarrasser. Mais dans la perspective de ce livre, elle ne permet pas de saisir ce que les déchets et leur présence signifient pour les habitants et pour ceux qui, avec eux, ont en charge la gestion de l'environnement d'un quartier. Le déchet c'est d'abord l'objet qui nous gêne et qu'il faut autant que possible éloigner. Le déchet ne nous encombre pas seulement parce qu'il est inutile et qu'il prend de la place. Sa présence n'est pas simplement matérielle. Elle est interprétée comme un indicateur de la capacité que nous avons à entretenir notre environnement immédiat.

La présence de déchets agit comme un stigmaté. Le déchet est généralement vu comme quelque chose de

sale et cette souillure affecte ceux qui sont incapables, pour des raisons physiques, psychologiques, ou morales, de se tenir à distance et de mettre en œuvre ce qu'il faut pour le chasser de leur environnement. Ne pouvoir s'en débarrasser serait l'indice de la pauvreté matérielle, de l'indignité ou de l'insuffisance morale. Il y a une grande injustice dans ce mécanisme de jugement. Ceux qui subissent la présence de déchets n'en sont pour la plupart du temps pas responsables, mais ils doivent vivre dans un environnement dégradé et supporter en plus les regards négatifs.

En revanche, la production de déchets ne pose pas ce genre de problèmes. Au contraire même : à condition de pouvoir les éloigner, produire des déchets en quantité c'est avoir les moyens de consommer et de renouveler souvent ses équipements. Remplir sa poubelle c'est participer à la société. Ce qui est dégradant, c'est d'être dans l'incapacité de rendre invisibles les déchets, en les envoyant au loin pour préserver son environnement proche.

2. LES DÉCHETS COMME LES AUTRES ANOMALIES TROUBLENT L'ORDRE

Si les déchets agissent comme des signes du pouvoir que possèdent les habitants sur leur environnement, c'est d'abord parce qu'ils troublent l'ordre. Bien entendu, nous ne parlons pas ici des lieux dédiés au traitement ou au stockage des déchets, mais de ceux où ils provoquent des réactions parce qu'ils ne sont pas à leur place.

De ce point de vue, il n'y a pas que les déchets au sens strict qui donnent l'impression qu'un environnement est mal entretenu ou dégradé. Les graffitis, le mobilier urbain en mauvais état, la carcasse d'une voiture brûlée, mais aussi les déjections canines et les herbes folles qui poussent dans les fissures des trottoirs

sont autant de choses qui seront interprétées comme des signaux négatifs pour un quartier parce qu'elles révèlent un défaut d'ordre. Il est donc bien utile quand on s'intéresse à la manière d'habiter, c'est-à-dire à la façon dont les habitants investissent, désinvestissent ou subissent leur environnement, de ne pas adopter une approche trop rigide ou trop technique des déchets. C'est l'ensemble des objets qui troublent l'ordre qu'il faut prendre en compte.

3. DENSITÉ DES QUARTIERS POPULAIRES ET OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC

Pourquoi ces anomalies sont-elles, du point de vue des gestionnaires et de celui des habitants eux-mêmes, très abondantes dans certains quartiers et presque absentes dans d'autres ? Serait-ce le fait des habitants eux-mêmes et de l'attention qu'ils portent à leur cadre de vie ? Pour au moins deux raisons cette explication n'est pas satisfaisante. La première est démographique. Les quartiers d'habitat social sont des zones à forte densité et, bien que les habitants y soient plus pauvres que dans d'autres quartiers, le volume de déchets jetés y est beaucoup plus important. Si une toute petite partie des déchets produits dans un quartier riche se retrouve dans la rue, ces détritrus passeront inaperçus ou seront vite nettoyés. La même proportion dans un quartier pauvre représente un volume nettement plus important et par conséquent bien plus visible. Pour obtenir le même résultat en termes de propreté urbaine, il faudrait que la pression nettoyeuse mise en œuvre par les responsables des espaces publics soit proportionnelle à la densité de population.

La deuxième raison pour laquelle on ne peut expliquer le désordre par le faible investissement des habitants pour leur quartier est liée à l'occupation des

espaces publics. La production de déchets dans la rue est plus importante dans certains quartiers en raison notamment d'habitudes populaires et aussi en raison de la plus faible surface disponible par habitant dans les logements. Un simple exemple permet de décrire le problème : dans les logements d'habitat social, il n'y a guère de place pour que les jeunes puissent se réunir hors du regard de leurs parents ou sans gêner la vie familiale. Nous sommes bien loin des conditions de vie de la jeunesse dorée et de la jeunesse rurale. Les jeunes adultes et les adolescents investissent donc davantage l'espace public pour se retrouver entre eux. Beaucoup plus que dans d'autres quartiers, la rue est habitée et on peut y lire des signes d'appropriation des lieux par des groupes de jeunes, en particulier des garçons. Ils peuvent investir les rues, en réclamant parfois des aménagements, ou en se débrouillant eux-mêmes pour installer des éléments de mobilier urbain, tels que des sièges, des canapés, des banquettes, ou des agrès. Les parkings sont transformés en garages de réparation auto, et les rues sont aussi parfois des lieux d'expressions esthétiques, musicales, chorégraphiques ou graphiques. Ceux qui investissent les rues – qui les *squattent* comme on dit parfois – peuvent aussi produire ce qui sera vu par les autres habitants, par les gestionnaires et par les pouvoirs publics, comme des dégradations. L'exemple de la voiture en cours de réparation est assez parlant. Pour le mécano qui utilise la rue comme atelier, l'usage temporaire de l'espace public ne crée pas de déchets ou d'anomalies. Et on peut même avancer qu'en réparant une vieille automobile, en reculant l'échéance de son envoi à la casse, il participe d'une certaine manière à la lutte contre la production de déchets. Mais pour nombre d'observateurs, la voiture en partie démontée est ni plus ni moins qu'un objet qui dégrade l'environnement, qui fait tache, bref un déchet.

4. MAÎTRISER SON ENVIRONNEMENT

Mais il faut aussi reconnaître que dans certains cas, que nous avons pu observer, la dégradation de l'environnement est utilisée comme prétexte pour produire encore plus d'anomalies. Puisque tout est dégradé, pourquoi ferait-on des efforts pour respecter les lieux ? Cette observation appelle deux remarques. La première est que le manque de respect pour un environnement dégradé n'est pas spécifique aux quartiers d'habitat social, loin s'en faut. Les services de propreté font ce constat et utilisent souvent la formule « le sale attire le sale ». À l'inverse, où que l'on soit, un environnement ordonné, ou si l'on préfère un environnement « propre », fait hésiter celui ou celle qui serait tenté d'abandonner un détritrus. L'ordre quand il est visible agit comme une contrainte et impose des normes de comportement.

La deuxième remarque est que certaines personnes n'ont quasiment pas la jouissance de lieux qui leur soient propres, comme nous l'avancions un peu plus haut à propos des espaces où peuvent se regrouper les jeunes. Faire des tags, des graffs, laisser un canapé ou des objets divers à un coin de rue est une manière de se l'approprier. Les anomalies, notamment les déchets, sont des moyens d'instaurer un ordre différent et donc de prendre le pouvoir sur les lieux, d'y assurer sa place en provoquant des réactions négatives et le retrait de ceux qui pourraient perturber cet ordre alternatif. N'est-il pas relativement normal que certains habitants, presque totalement privés de pouvoir, notamment en ce qui concerne la maîtrise des lieux, utilisent les objets sans valeur qu'ils ont sous la main pour tenter d'exercer un peu de leur autonomie, pour tâcher d'être maîtres de quelque chose ? Évidemment, les désordres qu'ils créent pour instaurer un ordre qui leur soit propre et favorable sont insupportables pour les autres habitants.

Habiter c'est avoir la maîtrise de son environnement. Cette maîtrise passe, entre autres, par l'évacuation des déchets et par le nettoyage. Elle passe aussi dans certaines situations par l'utilisation des déchets et des diverses anomalies pour marquer son emprise sur le territoire.

5. QUI EST RESPONSABLE DE L'ORDRE DES LIEUX ?

Parce qu'ils sont des indices d'ordre et de désordre, les déchets sont des objets de conflits autant que des outils pour marquer des frontières entre les habitants, et dans les relations qu'ils entretiennent avec les services intervenant dans les quartiers. Ils sont également les marques de la vocation des lieux : les déchets ne sont pas vus et traités de la même manière suivant qu'ils se trouvent dans l'espace privé d'un appartement, sur le palier, ou dans la cage d'escalier, dans le local à poubelles, dans la rue, sur le trottoir ou dans le caniveau. Dans les logements, un même objet peut troubler l'ordre d'une chambre à coucher alors qu'il a parfaitement sa place dans la cuisine. Il peut susciter le dégoût s'il est dans la cuisine alors qu'il est bienvenu dans la salle de bains... Observer les déchets et s'intéresser à la manière dont ils sont considérés est donc un moyen de voir comment est investi l'environnement dans toutes ses dimensions spatiales. De l'environnement le plus réduit, celui des espaces intimes, à l'environnement le plus global, celui auquel on pense parfois lorsque l'on trie ses déchets avec l'idée que cela préserve la planète.

Le traitement des déchets montre aussi qui est tenu pour responsable de l'ordre ou du désordre qui règne : responsabilité individuelle ou responsabilité du ménage pour les lieux que l'on habite au sens propre ; responsabilité collective pour les lieux semi-publics comme les espaces communs des immeubles ; responsabilité déléguée aux services de nettoyage parfois, lorsque l'on dit

qu'ils sont payés pour ça ; responsabilité attribuée à d'autres, ceux qui ne respectent pas les espaces communs ; responsabilité partagée lorsque sont organisées des opérations de nettoyage bénévoles du quartier, etc. La présence des déchets et des autres anomalies est traitée par les habitants eux-mêmes comme un moyen de qualifier leur environnement matériel (est-ce propre, bien entretenu ?), leur environnement institutionnel (les moyens mis en œuvre par les services de nettoyage et de maintenance paraissent-ils suffisant ?) et leur environnement social (qui jette là où il faut et qui jette là où il ne faut pas ?).

Sur ce dernier volet, celui de l'environnement social, les déchets sont des moyens mobilisés par les habitants pour se distinguer et pour pointer la défaillance de certains : les déchets c'est très souvent la faute des autres. Les déchets sont donc l'occasion de porter des jugements sur les manières des habitants et en particulier sur ceux qui seraient d'une autre classe, ou d'un autre niveau, en raison de leur trajectoire sociale ou géographique. Parfois c'est aussi la responsabilité des services de maintenance qui est mise en avant pour expliquer la saleté ou les dégradations.

6. ENVIRONNEMENT GLOBAL : QUI SAIT NETTOYER SANS SALIR ?

Dans les quartiers, il n'y a pas d'unanimité sur les objets et sur les actes qui nuiraient à la qualité de l'environnement. Les crottes de chien, le pain jeté par les fenêtres dans l'idée que des oiseaux s'en nourriront, mais aussi le sac poubelle posé à côté d'un conteneur déjà plein ou dont la bouche est trop petite pour qu'il y entre, peuvent laisser indifférent ou susciter des réactions fort négatives. L'idée qu'il s'agit d'« incivilités » et qu'il faut éduquer et punir les auteurs passe complètement à côté

des bonnes raisons qu'ils ont d'agir de la sorte. D'abord, d'un point de vue de l'environnement global, c'est-à-dire de celui auquel on fait référence quand on parle de la planète tout entière, nombre de ces gestes sont fondés. Ils partent d'un refus du gaspillage, d'une volonté de faire durer des équipements, ou ils évitent l'utilisation du plastique dont on emballe désormais les crottes de chien dans certains quartiers. Ensuite, du point de vue de l'hygiène, il faut garder à l'esprit que salir un espace, par exemple en jetant un détritius quelconque par la fenêtre, est à l'origine un geste qui consiste à nettoyer. Celui ou celle qui fait cela débarrasse son logement d'un objet qui l'encombrait ou qui nuisait à sa salubrité. C'est donc pour maintenir son habitat en bon état que cette personne salit l'extérieur. Certes, elle pourrait sans aucun doute utiliser les dispositifs conçus pour cela. Mais remarquons à ce propos que personne ne sait nettoyer un lieu sans en salir un autre. Cette idée permet de se garder de certains jugements de valeur hâtifs sur les gens et sur les quartiers qui seraient « sales ». Elle permet également de ne pas perdre de vue que produire un déchet, même si la disparition de celui-ci est très bien organisée, a toujours et inévitablement un impact sur l'environnement. Les détritius des beaux quartiers, produits par des gens soucieux de l'environnement et de leur environnement, seront enfouis, stockés, incinérés et pour une petite part recyclés par des procédés qui ont un impact sur l'environnement. Le fait que ces détritius soient invisibles ne change pas radicalement leur coût environnemental : eux aussi salissent la planète.

CONCLUSION

Habiter un environnement c'est sans doute d'abord en évacuer les déchets. La personne qui se contente de

nettoyer son appartement sans se soucier des espaces communs et de l'espace public n'habite peut-être que son logement, contrairement à celle qui habite un environnement plus vaste en faisant attention à la propreté des alentours de son appartement et en s'intéressant à l'image de son quartier. Toutes ces opérations de maintenance débutent avec la manière de voir un objet et de considérer qu'il trouble l'ordre, qu'il le souille, ou au contraire qu'il est à sa place. Elles s'achèvent par la disparition de l'objet troublant, par la réparation de ce qui est cassé, par l'effacement de ce qui fait sale, autrement dit par des opérations de remise en ordre.

L'accord sur ce qui est normal et à sa place, et sur ce qui ne l'est pas, la désignation de la responsabilité, et le pouvoir d'agir, sont les trois dimensions qui participent à la manière dont les habitants investissent un lieu. Ces trois dimensions ont bien plus d'importance dans les quartiers populaires parce que les espaces collectifs y sont davantage investis par leurs habitants, par goût autant que par nécessité. Plus qu'ailleurs, l'environnement est dans ces quartiers l'objet de désaccords et de conflits, d'impuissances et de frustrations, et bien sûr d'envies, de projets et d'investissements collectifs.

DEUXIÈME PARTIE

**DÉCHETS ET POLITIQUES
ENVIRONNEMENTALES
DANS UNE RÉGION
DE TRADITION OUVRIÈRE**

Christian Fabry

DÉCHETS ET POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS UNE RÉGION DE TRADITION OUVRIÈRE

Les étapes d'une mise en œuvre, les détours d'acteurs sociaux inventifs

« Je ne demande pas aux gens de trier les déchets, je leur demande simplement de ne pas les mélanger ! »

On est au milieu des années 90, et c'est un élu, maire de sa commune et président d'un SIVOM (intercommunalité en charge de la collecte et du traitement des déchets : les communautés de communes ne seront créées que quelques années plus tard) qui vient de prendre la parole, lors d'un colloque d'échange d'expériences sur la mise en œuvre de la nouvelle loi « déchets ». Il sait que cette loi va avoir un coût : les exigences environnementales vont entraîner une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ses propos faisaient allusion sans doute à ceux tenus par un de ses collègues, président d'un autre SIVOM, qui avait imprudemment laissé entendre aux habitants de son territoire que s'ils triaient bien les déchets, la facture baisserait. Et c'est le contraire qui s'était produit : les gens avaient trié... et la facture avait augmenté parce que la « décharge » où étaient déversés les déchets résiduels étant saturée, il avait fallu les transporter sur un autre site, plus lointain, et plus conforme aux exigences environnementales...

Mais l'expression de notre élu, pleine de prudence et de bon sens, dit quelque chose sur la façon dont la question

environnementale, et notamment celle des déchets, est abordée dans les territoires picards : avec des investissements lourds ici ou là, certes, mais aussi avec des opérations sans coup d'éclat, se fondant sur des pratiques de solidarité et de proximité, caractéristiques d'une population ouvrière et de tradition rurale.

Car si la sensibilité environnementale des Picards semble peu développée, cette préoccupation est venue en rejoindre d'autres : celle de l'emploi, celle de la formation et de la qualification de la jeunesse, celle de la consommation, notamment alimentaire, celle de la santé.

Le croisement de ces préoccupations a mis de nombreux acteurs – structures ou personnes – de la vie économique et sociale picarde en mouvement : avec inventivité et fécondité. Et notamment dans les « milieux populaires », qu'ils soient concentrés dans des quartiers bien marqués des villes, ou disséminés dans les espaces ruraux.

1. LES DÉCHETS, MARQUEURS D'UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Une loi pour développer le recyclage et réduire les décharges

Il faut dire que les dispositions législatives et réglementaires apparues dans les années 90 (loi en 1992, décrets et circulaires en 1994, 1996, 1997...) avaient sévèrement changé la donne : les décharges – qu'on appellera dorénavant centres de stockage de déchets ultimes – seront réservées aux déchets que l'on ne peut pas valoriser. Pour détourner les déchets de la décharge, et donc en favoriser la valorisation, une taxe, qui deviendra progressive et significative, est mise en place ; le produit de cette taxe est affecté à la « modernisation de la gestion des déchets », pour financer des investissements de collecte, de valorisation et de traitement.

Ces dispositions cherchaient à faire face à deux problèmes : la difficulté rencontrée pour ouvrir de nouvelles décharges (personne, naturellement, n'était favorable à en accueillir une sur son territoire !) et un surgrossissement de la poubelle : entre 1960 et 1995, la production de déchets par habitant était passée de 220 à 410 kg par an. Et dans cette quantité de déchets, les emballages représentaient une part considérable : un tiers du poids... et la moitié du volume de la poubelle.

Les emballages vont faire l'objet d'une attention particulière : des travaux, conduits par des industriels de l'alimentaire et de l'emballage (verriers, cartonniers...), aboutissent en avril 1992 à un décret « emballages » qui institue une redevance sur chaque produit emballé mis dans le commerce, le produit de cette redevance contribuant à financer leur récupération et leur recyclage. On aurait pu penser que cette redevance alerterait le consommateur et orienterait ses choix : cela n'a pas été le cas, car elle était trop insignifiante. On aurait pu penser que cela amènerait les industriels à simplifier les emballages et à limiter les suremballages : il n'en a rien été, le marketing et les habitudes de consommation étant trop forts. On aurait pu s'attendre, pour certains produits, au retour à la consigne et au réemploi d'emballages : l'industrie française a rejeté cette idée.

La collecte sélective des emballages est ainsi devenue – au milieu des années 90 – le phare de la politique de modernisation de la gestion des « déchets » ; mais bien sûr d'autres « outils » se sont aussi développés : les déchèteries pour récupérer les « encombrants », les gravats ou les végétaux parfois abandonnés le long des routes ou dans les petits bois ; les unités de compostage des déchets organiques ; les installations de valorisation énergétique...

Un Grenelle qui questionne la consommation de ressources

Le principe de réduction de la quantité de déchets produits, qu'ils soient recyclables ou pas, était évoqué dans cette loi de 1992. Mais il faudra attendre presque vingt ans pour qu'une telle ambition devienne explicite : la loi Grenelle 2 de 2010 va « oser » aborder cette question de la « réduction à la source », en inscrivant une obligation, pour les collectivités, de réduire de 7 % par an la quantité de déchets produits par les ménages sur leur territoire. Le souci est d'économiser les ressources naturelles (cette notion est explicitement affichée : on ne s'intéresse pas seulement aux flux en « aval » des déchets mais aussi aux flux en « amont » des matières) et de maîtriser les coûts.

On trouve dans cette loi Grenelle 2 beaucoup d'autres prescriptions en matière de déchets : outre cette question de la réduction à la source, elle définit des objectifs de recyclage, tant pour les déchets des ménages que pour ceux des entreprises et de l'agriculture. Elle étend pour cela le principe de la redevance « emballages » de 1992 à d'autres produits de consommation : produits électriques et électroniques (notamment tv, hi-fi, informatique, électroménager), ameublement (dont on voit les vestiges, parfois intacts, au pied des immeubles ou sur les trottoirs les jours qui précèdent les collectes d'encombrants), afin là aussi de contribuer aux coûts de collecte et de valorisation. On appelle cela la « responsabilité élargie du producteur », qui se traduit par l'écoparticipation que l'on voit apparaître sur le ticket de caisse.

Énergie, climat, ressources : les territoires s'engagent dans des démarches intégrées

Embrassant un champ environnemental très large – ressources naturelles et déchets, biodiversité, énergie et cli-

mat, gouvernance environnementale –, le Grenelle de l'environnement de 2007 et les dispositifs législatifs et réglementaires qu'il a générés ont interpellé de façon nouvelle – transversale et systémique – de nombreuses composantes de la vie économique et sociale : les modes de production (industriels et agricoles) et de consommation (biens d'équipement, alimentation...), la construction, la réhabilitation et l'occupation des logements, l'aménagement de l'espace, la mobilité et les transports, la santé...

La loi sur la transition énergétique et écologique de 2015 et les débats publics qui l'ont précédée ont renforcé cette évolution.

Cette façon « intégrée » d'aborder l'objet « environnement » a changé la donne, même si de nombreux territoires, structures publiques, associations ou groupements d'habitants avaient déjà développé des programmes relevant d'une telle approche.

2. QU'EN EST-IL DANS UNE PICARDIE OUVRIÈRE, TERRE DE GRANDS ESPACES ?

Une région de grands espaces

Au moment de la promulgation de la loi déchets de 1992, la Picardie mettait beaucoup plus ses déchets en décharge que les autres régions françaises : et pour beaucoup de communes, c'était le trou communal qui faisait encore office d'exutoire. Sans compter les décharges sauvages ! Parce qu'il y a de la place.

Les Picards sont regroupés « autour du clocher » de leurs 2 290 communes (sur trois départements : c'est un record !), avec de vastes espaces – essentiellement agricoles – entre les communes.

Pour l'essentiel, ces communes sont rurales ; et si 80 % des Picards vivent en ville, il s'agit de petites villes : seuls la frange sud de la région, concernée par l'effet tache d'huile de l'Île-de-France (qui grignote des territoires,

notamment le long des voies ferrées), et l'Amiénois présentent une concentration importante d'habitants.

Une faible sensibilité environnementale

L'abondance d'espace contribue, sans doute, à expliquer la faible sensibilité environnementale des Picards dans les décennies 80-90 : il n'y a pas en Picardie de sensation d'étouffement. Cela ne veut pas dire qu'il y a un désintérêt pour ce qui se passe autour de soi ou pour les enjeux planétaires. Et cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de groupes militants actifs : les Ateliers de la Bergerette, à Beauvais, par exemple, se sont emparés très tôt de ce sujet, et notamment des réflexions du Club de Rome sur la croissance (on est au début des années 70) pour imaginer – et mettre en œuvre collectivement – des modes de vie et d'échanges solidaires respectueux des ressources de la planète.

Mais cette dimension militante reste limitée durant cette période. On peut à ce titre relire le plan alter-énergie Picardie. Ces plans alter-énergie ont rassemblé, au tournant des années 70 et 80, dans plusieurs régions françaises, des militants associatifs, syndicaux ou politiques dans l'écriture de propositions pour inscrire le développement de leurs territoires dans l'après-pétrole – les chocs pétroliers étaient passés par là – et le rejet du tout nucléaire. Des Picards y ont travaillé, mais le document produit n'était pas très épais, au regard de ce que d'autres régions ont pu élaborer. Faute de « combattants » sans doute. Peut-être aussi parce que les universités picardes – encore jeunes à l'époque – ne se sont pas emparées du sujet ; peut-être encore parce qu'il n'y avait pas de projet de construction de centrale sur le territoire picard : l'opposition à des projets a pu servir ici ou là de catalyseur à la réflexion.

Pour autant, une politique régionale de maîtrise de l'énergie se met en place en Picardie, dès 1984, portée

par le tout nouveau conseil régional et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, fraîchement créée et pilotée par Michel Rolland et Bernard Laponche (et qui deviendra l'ADEME en 1992). Béatrice Hélaïne, coordinatrice administrative à l'ADEME, a été parmi les acteurs de la première heure.

De grands espaces de production agricole et des initiatives alternatives de circuits courts

On observera l'impact des grands projets sur l'opinion quelque temps plus tard, autour des années 2000, lors des marches contre le projet de « troisième aéroport parisien » dans le Santerre : la qualité de l'air et la destruction de terres agricoles particulièrement fertiles seront mises en avant par les opposants.

Car l'agriculture, même si la terre est ici ou là captée par le développement des lotissements ruraux ou de zones commerciales périurbaines, occupe l'essentiel de ces grands espaces, avec des productions alimentaires, pour partie exportées, mais aussi la production d'agromatériaux et d'agroénergies. On pourrait dire d'énergie tout court, car les espaces ruraux produisent aussi de l'électricité éolienne, et du bois utilisé dans les chaufferies automatisées, alimentant des réseaux de chaleur, tant en milieu rural que dans les quartiers de « grands ensembles » des villes.

Au fil des ans, les préoccupations environnementales – ou plutôt la recherche d'un développement local et durable – vont questionner les pratiques agricoles et alimentaires, et pas seulement à cause des projets d'élevage intensif qui cristallisent les oppositions conjuguées de riverains et de défenseurs de modèles paysans. Des structures comme Terre de liens (qui acquiert du foncier agricole pour faciliter l'installation de jeunes exploitants, maraîchers notamment), la FAMAP (Fédération des AMAP de Picardie), et l'ABP (Agriculture

biologique en Picardie), regroupées au sein de COPASOL (Collectif pour une agriculture solidaire), ont mené – et mènent encore – un important travail de réappropriation de l'alimentation, s'appuyant sur des principes de « souveraineté alimentaire territoriale » et de circuits de production et consommation locaux et courts.

Avec des succès prometteurs : création d'activités, mobilisation d'une nouvelle « clientèle », et cela pas seulement au sein des classes moyennes. Le rôle que le Jardin des vertueux, créé dans le sillage de Terre de liens à Amiens, a joué auprès d'associations des quartiers populaires du sud-est de la ville a été stimulant.

Une terre industrielle et ouvrière

Avec le textile qui a financé les cathédrales, le verre qui s'est implanté à Saint-Gobain sous la royauté, le sucre lié au blocus continental, la chimie du XIX^e et, plus près de nous, l'agroalimentaire et les biotechnologies, l'industrie a toujours beaucoup pesé dans l'économie picarde. Un important secteur de mécanique et d'équipementiers automobiles – installé dans les années 50-60 et mis à mal au cours des dernières décennies – complète le tableau. Par la part que l'industrie représente dans le produit intérieur brut régional, la Picardie se situe dans les toutes premières régions industrielles françaises : les usines marquent le paysage, tant dans les zones industrielles des villes et des bourgs qu'à la campagne.

Industrie, environnement et emploi

Si beaucoup de ces entreprises sont appuyées par des centres de recherche, portés par les entreprises elles-mêmes ou mis en place par les pouvoirs publics (le Conseil régional a toujours été très actif pour soutenir la recher-

che-développement, dans le secteur des écomatériaux par exemple), il reste que le tissu industriel picard est fragile : deux emplois industriels sur trois dépendent de centres de décision hors région, et pour bon nombre hors de l'hexagone. Une fragilité qui se traduit par des restructurations, rachats, délocalisations qui, au fil des ans, vont entraîner la fermeture de nombreux sites et supprimer de très nombreux emplois.

Les entreprises industrielles picardes ont été très réactives aux sujets énergétiques et environnementaux. Soit pour des questions économiques : pour plusieurs d'entre elles (les sucreries et l'agroalimentaire en général, les papeteries, les fonderies...), les dépenses en énergie et en matières premières représentent une part très importante des coûts de fabrication. Soit aussi pour anticiper les attentes de la clientèle ou la mise en place de réglementations environnementales.

Parce qu'elles présentent des enjeux de développement industriel et de création (ou de maintien) d'emplois, ces politiques d'économie d'énergie, de maîtrise des déchets et d'environnement ont – pour une part significative – amené les différents exécutifs du conseil régional de Picardie à mettre en place des programmes d'action très volontaristes, dès 1983-1984. Au point même de défier le gouvernement, notamment en 1987, mais aussi à d'autres reprises, lorsque l'État a cherché à mettre fin au partenariat entre la Région et l'ADEME, pourtant inscrit dans le contrat de plan État-Région. L'implication des différents présidents a été déterminante, comme l'a été celle de vice-présidents tels que Paul Girod, Pierre André, Alain Gest, Hubert de Bruyn. Plus récemment, Christophe Porquier, François Veillerette, et Marie-Christine Guillemin ont contribué à élargir et approfondir la pénétration des questions environnementales dans différents secteurs de la vie économique et sociale régionale.

Des initiatives de terrain

La réactivité industrielle a été portée certes par les « patrons » de PME ou par les « états-majors » des groupes industriels, mais aussi, très souvent par des « deuxièmes ou troisièmes couteaux » des entreprises, notamment des techniciens. Des investissements, portant sur les procédés de fabrication, ont ainsi été suscités et réalisés, et ont permis d'assurer la pérennité de l'entreprise, ou du moins d'en améliorer l'espérance de vie. Christian Feuillette, de l'ADEME, et Laurent Broussolles au Conseil régional, ont joué un rôle précieux dans l'accompagnement de ces personnes et de ces entreprises, notamment en mettant en place et en animant des opérations collectives, territoriales ou rassemblant des établissements d'un même secteur d'activité. Le nombre très élevé d'entreprises picardes engagées dans des démarches de certification « management environnemental », autour des années 2010, est révélateur d'un dynamisme auquel des animateurs de CCI (chambres de commerce et d'industrie) ont largement contribué. Une démarche analogue a ensuite été menée dans le secteur agricole, dans le cadre d'un programme collectif coordonné par Iman Bahmani.

Échanges de bonnes pratiques, visites de réalisations, présentations de nouvelles technologies sont aussi les objectifs de l'Association technique énergie environnement, qui réunit des techniciens, que Jean Le Blanc et Jean-Claude Momeux animent depuis de nombreuses années. Comme pour les opérations collectives, la démarche a contribué à faire croître la compétence de techniciens, à les « armer » pour défendre des projets auprès de leurs instances dirigeantes et à favoriser des collaborations interentreprises, ouvrant ainsi la voie à des opérations d'écologie territoriale industrielle.

La mobilisation du « corps social » de l'entreprise : partager la connaissance

L'opération Cristal, qui a rassemblé initialement une dizaine d'entreprises (plasturgie, pneumatiques, fonderie...), est née, à la fin des années 90 de trois constats. Tout d'abord l'entreprise ne peut être dissociée du milieu – naturel, social et humain – dans lequel elle se trouve. Ensuite des technologies – mais aussi des modes d'organisation – peuvent apporter des solutions pour une production « sobre et propre ». Le troisième constat était plus sévère : la fonction « environnement » dans l'entreprise est trop souvent cloisonnée, voire isolée, alors qu'elle est l'affaire de tous.

De ces constats est née l'opération Cristal : pour faire partager la connaissance des questions environnementales à tout le personnel de l'entreprise, une exposition a été réalisée, présentant les questions « déchets, énergie, air, climat, transport et déplacements », à la fois dans leurs dimensions générales et politiques, mais aussi dans leurs implications dans l'entreprise et à la maison, avec l'idée de travailler « l'unicité » de la personne. L'exposition a « voyagé » de site en site, s'installant par exemple dans la cantine ou dans des lieux de passage du personnel, avec bien sûr des adaptations à chacune des entreprises, et des animations spécifiques.

Le deuxième volet de l'opération, pas forcément mis en œuvre par toutes les entreprises, était celui de la boîte à idées : « Qu'est-ce que je peux suggérer, depuis mon poste de travail, pour améliorer la situation, réduire les déchets ou économiser l'énergie ? »

Les conditions de travail, évidemment, étaient questionnées. Mais aussi des procédés ou des organisations : des suggestions parfois très précieuses ont ainsi été apportées. Cela a été le cas dans une importante entreprise de manufacture de pneumatiques, où avait eu lieu l'inauguration de l'opération Cristal en présence du

préfet de région et d'une vice-présidente du Conseil régional. Cela n'a pas empêché cette entreprise de disparaître quelques années plus tard...

Cristal a fait tache d'huile, avec un module « pédagogique », le « Clic », que de nombreuses autres entreprises ont acquis et exploité, contribuant ainsi au développement d'un intérêt pour les sujets environnementaux qui sera utile pour des projets portés par des collectivités, notamment sur le thème « zéro gaspillage, zéro déchet ».

Une population de tradition rurale et ouvrière, jeune et plus pauvre que la moyenne nationale

La population des trois départements picards n'augmente que très faiblement : la région n'est pas attractive ! Et souvent, les cadres ne font qu'y passer.

Plus que dans d'autres régions, les Picards sont ouvriers : plus de 30 % des actifs (45 % des hommes) sont ouvriers (27 % en France hors Île-de-France). Beaucoup d'ouvriers agricoles ont quitté l'emploi rural dans les années 50-60 pour les zones industrielles périurbaines ou les usines agroalimentaires. Certains ont continué à habiter la campagne, d'autres ont rejoint les quartiers HLM, pour ensuite, parfois, s'installer dans des lotissements urbains ou ruraux.

Les Picards sont plus jeunes que la moyenne des Français, 34,5 % ont moins de 25 ans (32 % en moyenne nationale), avec un taux de scolarisation des 16-19 ans plus faible : 76 % pour 84 % en France. Le taux de chômage en Picardie est de deux points supérieur à la moyenne nationale, avec un nombre important de personnes couvertes par le RSA (7,6 % pour 6,5 % en France).

Une espérance de vie à la naissance de l'ordre de deux ans inférieure à la moyenne nationale vient compléter ce tableau bien sombre...

Pour autant ces indicateurs « dégradés » mettent en mouvement des acteurs, sur des questions telles que

l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (dans l'habitat, la mobilité), l'alimentation, les énergies locales et renouvelables, les économies de matières premières et les déchets. Des hôpitaux picards, par exemple, s'unissent pour porter collectivement leurs projets de maîtrise de l'énergie. Un réseau de conseillers « énergie » (qui deviendra le réseau des EIE – Espaces info énergie) se met en place dès 1994. Ackli Assal, à l'ADEME, a été l'initiateur de bon nombre de ces programmes, que Bertrand Véron développera ensuite, en créant notamment des espaces de débat grand public, en lien avec Arnaud Robert, des services du conseil régional de Picardie.

La démarche de la commune de Montdidier (6 200 habitants, dans le département de la Somme) a été, à ce titre, exemplaire. Durant la période 2003-2013, elle a mené un programme à la fois d'isolation énergétique des bâtiments communaux, d'incitation des habitants à en faire de même sur leur propre logement, et surtout de production « communale » d'énergie (dans le cadre d'une régie) à partir de ressources locales renouvelables : de l'électricité éolienne et solaire, de la chaleur par des chaufferies au bois.

Dans le domaine de l'habitat les enjeux sont élevés : parce qu'il y a de la place sur les territoires, l'habitat picard est plus individuel qu'au niveau national (73 % contre 56 %), et 62 % des Picards sont propriétaires de leur logement.

C'est pour faciliter la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans ces logements que Vincent Pibouleu, de l'ADEME, Pierre Sachsé et Laurent Gayral, des services du Conseil régional, ont développé un service public de l'efficacité énergétique (SPEE), proposant aux « propriétaires occupants » un accompagnement technique couplé à un mécanisme de tiers-financement. Ce « Picardie-pass-rénovation », porté par le Conseil

régional, sera observé avec attention et dupliqué par bon nombre d'autres régions.

Mais derrière cette forte proportion de propriétaires de leur logement se cache un nombre élevé de propriétaires pauvres, avec des difficultés à engager la réhabilitation énergétique de l'habitation.

Des entreprises associatives sont très actives sur cette question de la précarité énergétique des ménages. L'APREMIS, par exemple. Engagée contre l'exclusion sociale et dans l'accompagnement des personnes en mal-logement dans le département de la Somme, l'APREMIS a rejoint en 2000 le réseau d'Espaces info énergie. Parmi les nombreuses actions développées par l'APREMIS, il y a celles de Nicolas Dumoulin, qui assure des animations collectives – dans des locaux associatifs ou devant les halls d'entrée de HLM – sur les écogestes, notamment pour économiser l'électricité (chauffage, isolation, ventilation, électroménager...).

Dans le même esprit, Tandem Immobilier, agence immobilière à vocation sociale de l'Oise, a monté en 2015 l'opération Éco'logis : à Nogent-sur-Oise, un appartement pédagogique a été aménagé dans un quartier HLM. On y a invité les habitants à participer à des ateliers ludiques sur la façon d'habiter son logement, avec des questions concrètes comme la facture d'électricité ou le recyclage.

À Bohain – territoire de l'Aisne marqué par un très fort taux de chômage –, c'est la commune, la communauté de communes et surtout la maison de l'emploi et de la formation (MEF) qui ont développé une remarquable dynamique territoriale. Catherine Gaveriaux et Claire Normand, de la MEF, ont réussi à mobiliser les différentes organisations professionnelles, administratives et sociales du territoire pour bâtir un programme de réhabilitation de l'habitat. Pour animer ce programme, un technicien a été recruté ; il conseille les

habitants et accompagne les entreprises dans leur développement.

La dépense énergétique des Picards dans les transports et les déplacements est également élevée : la dispersion géographique de la population génère des mobilités importantes, car si les Picards n'habitent pas en ville, beaucoup d'entre eux la « pratiquent » quotidiennement. C'est ainsi qu'en moyenne ils effectuent 21 kilomètres pour des déplacements domicile-travail (effectués à 70 % en voiture) alors que la moyenne nationale n'est que de 13 kilomètres.

L'ALEP, Association de lutte pour l'environnement en Picardie, pilotée par François Cosserat dans la Somme et par Claude Aury dans l'Oise, a été et est encore active sur la question de la mobilité et des transports collectifs. En lien avec différentes agglomérations picardes et les services du Conseil régional, et avec l'appui d'un laboratoire de psychologie sociale de l'université de Picardie Jules-Verne, Yannick Paillet, de l'ADEME, a sur ce sujet initié et accompagné des démarches intéressantes pour stimuler l'envie des citoyens d'utiliser les transports collectifs.

Ces préoccupations quotidiennes (d'habitat, de mobilité, de santé) et leurs enjeux énergétiques et environnementaux ont été très tôt intégrés dans des plans territoriaux énergie climat que Noémi Schneider et Éliane Metreau se sont attachées à renouveler, en mobilisant les agglomérations et les territoires ruraux.

Et pourquoi ne pas citer ceux qui font de la mobilisation avec humour ? L'Albertin Éric Chittcat et son chapiteau vert sillonnent depuis 2010 la Picardie (et à vrai dire la France entière) avec des spectacles sur les déchets : une multitude d'enfants, mais aussi d'adultes, ont savouré ses interpellations théâtrales. Le chapiteau vert a mis un nombre important de Picards en mouvement !

3. LA VALORISATION DES DÉCHETS ET LA CRÉATION D'EMPLOIS AU CŒUR DES TERRITOIRES

En 1992, la Picardie met ses déchets en décharge et est beaucoup moins équipée que les autres régions françaises : on ne recense alors que sept déchèteries et deux installations de traitement de moins de dix ans. Quelques incinérateurs sont certes encore en service, mais il est alors urgent de les fermer : ils ne valorisent pas la chaleur produite, et surtout ils n'ont pas de dispositif de traitement des fumées (on prend alors conscience des effets désastreux du dégagement de dioxine qu'ils génèrent).

Forcément, la taxation du stockage des déchets (c'est-à-dire la décharge) et la nécessité de fermer les décharges non conformes ont un effet considérable ; on aurait pu penser que cela allait « grogner » ! Cela n'a pas été le cas.

Les élus et les associations se mobilisent

D'abord parce que dès la promulgation de la loi déchets, dans chacun des départements picards, élus, associations, entreprises et administration se sont mis au travail pour établir des plans départementaux : ça discute, ça propose, cela s'affronte parfois, et cela dessine des projets et des perspectives, au point que les trois plans départementaux picards sont parmi les premiers plans français à être publiés.

Cela grâce à la volonté d'élus déterminés, qui dépasseront les clivages partisans pour trouver des équilibres, et grâce surtout à des personnalités qui marqueront le monde picard des déchets pendant de nombreuses années. Sophie Rouat, à l'ADEME, sera ainsi inlassablement aux côtés des collectivités de la région pendant plus de vingt ans pour inventer des solutions locales, rassembler des acteurs et coconstruire des projets.

Dans l'Aisne, Philippe Desgardins tissera des liens entre des territoires qui se tournaient le dos pour mutualiser outils et services au sein d'un grand syndicat départemental, que pilotent aujourd'hui Éric Delhay et Jérôme Litière.

Dans la Somme, Régis de Lauzanne axera dans un premier temps son plan sur un réseau de déchèteries de grande qualité, qu'il s'attachera rapidement à faire ouvrir aux artisans. Corinne Vassalli et Johanna Descoings prendront la suite. Dans l'Oise, c'est un syndicat mixte qui sera créé pour structurer les collectes sélectives et créer un outil industriel de tri, de recyclage et de valorisation énergétique. Avec le souci, porté par son directeur, Gilles Choquer, de mettre en place une valorisation énergétique locale : chez un industriel voisin, dans un premier temps, puis dans un réseau de chaleur alimentant un quartier populaire de la commune de Nogent-sur-Oise.

Trois territoires poissons pilotes

Trois territoires ont joué le rôle de poisson pilote : deux sont ruraux, l'autre est urbain. Ils ont en commun de ne pas faire partie des territoires prestigieux de la Picardie : dans les années 90, le chômage s'y est déjà installé. Les élus responsables de ces territoires ont à peu près la même analyse : « C'est une contrainte, mais on a des atouts, il faut y aller ; d'abord pour maîtriser les coûts : il ne faut pas que cette affaire soit coûteuse pour nos habitants ; ensuite pour donner un contenu social à ces coûts en créant de l'activité locale et de l'emploi. »

Le District rural de la vallée de l'Oise, au sud de Saint-Quentin, le SIVOM de Soissons (syndicat intercommunal à vocation multiple) et le SIRTOM des quatre cantons (syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères – basé à Thieulloy-l'Abbaye dans la Somme, et qui deviendra Trinoval)

seront les premiers à mettre en place collectes sélectives et tri, dès 1995. Il leur faudra inventer les méthodes et les démarches : des personnes sont recrutées en emplois jeunes pour la sensibilisation et l'information des habitants, des collectes « séparatives » sont mises en place, ici en « porte-à-porte », là en « apport volontaire », des centres de tri et des déchèteries sont construits.

Et surtout des personnes sont embauchées et formées : en lien avec le SIRTOM rural des quatre cantons, le collège de Poix, par exemple, ouvre un CAP « métiers des déchets ». Le travail est difficile : la cadence d'un centre de tri est soutenue, la répétition des gestes et la station debout sont éprouvants, et l'attention de l'opérateur est requise pendant de longues heures.

Les visites organisées des centres de tri permettront aux habitants de voir à la fois les hommes et les femmes qui font le travail de séparation et de préparation de la matière, et des balles de papiers, plastiques, métaux prêtes à prendre le chemin des industries de recyclage. Derrière les nouvelles dispositions « déchets », il y a bien des emplois, et il y a de la matière première : l'intérêt du tri est devenu évident, les comportements des citoyens consommateurs vont s'adapter.

Et d'autres collectivités pourront se mettre en marche.

La manne européenne et l'impact industriel

Cependant, pour qu'elles se mettent en marche, il faut des moyens financiers, et il en faut beaucoup, au regard du faible équipement régional ; les moyens mis à la disposition des intercommunalités par l'ADEME, le Conseil régional et les conseils généraux n'y suffisent pas : l'Europe est sollicitée, puisqu'une partie du territoire picard est éligible au fonds européen de développement régional (FEDER). Sauf que... pour la Picardie en difficulté économique, ce fonds n'est destiné qu'aux entreprises.

La mise en relation de la collecte et de la valorisation des déchets avec le développement industriel régional va vite s'imposer : d'une part parce que la région est dotée de nombreuses industries utilisant des produits de recyclage : verre, papiers, métaux non ferreux... ; d'autre part parce que plusieurs entreprises de construction mécanique, fabriquant notamment des équipements de maintenance (bennes, bandes transporteuses, silos...) pour l'agriculture ou l'agroalimentaire, ont vu leur marché se tarir et se sont déplacées sur le « sujet » des déchets.

Une étude des enjeux en termes d'emploi (réalisée filière par filière par Michel Labrousse, du cabinet Explicit) et l'engagement personnel du préfet Dufeigneux contribueront en 1998 à convaincre les autorités européennes de déroger au principe du FEDER : les entreprises transformatrices et les collectivités « fournisseuses de matière » pourront être aidées. Centres de tri, déchèteries, unités de compostage vont voir le jour au point de rattraper rapidement le retard régional, avec un important impact sur l'emploi dans les collectivités, à l'image de ce que les poissons pilotes avaient déjà démontré. Et surtout des entreprises se développeront : les papetiers cartonniers vont étendre leur capacité d'accueil et de production à partir de vieux papiers ; une entreprise spécialisée dans la valorisation de verres spéciaux doublera ses effectifs ; des constructeurs de centres de tri ou d'unités de compostage, qui se sont regroupés en association professionnelle (OPME : Offre picarde sur les marchés de l'environnement, pilotée par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne) élargiront leur marché.

Dix ans après cette dynamique, d'autres entreprises se positionneront sur des besoins nouveaux ; on peut à ce titre citer DEFITH 60 (Développement économique formation insertion travailleurs handicapés), à Montataire, qui a inscrit son activité de recyclage de cartouches

d'encre dans une démarche solidaire de formation et d'insertion.

Les territoires à la manœuvre

L'élan donné par ces dispositifs financiers ne se ralentira pas : les collectivités picardes ont pour leur plus grande part poursuivi les travaux de structuration et d'organisation territoriale, de modernisation des équipements, de développement de filières. Cela ne veut pas dire que les choses se sont faites facilement : il a parfois fallu mettre en place des processus robustes de concertation pour arriver à des consensus comme dans l'Aisne en 2012.

Mais des collectivités se sont montrées inventives : plusieurs se sont par exemple engagées, dès 2007, dans des plans locaux de prévention et de réduction de la production de déchets : trois ans avant que le Grenelle ne mette le dispositif à l'agenda des politiques publiques !

Cela ne sera pas sans effet car en 2009 la production de déchets de la région cessera de croître.

Surtout, ces opérations de « prévention » ont permis de ne pas cantonner la question des déchets uniquement à un champ technique. Les démarches menées par les « animateurs prévention » des territoires ont permis d'ouvrir de nouvelles portes : celles de la consommation, avec des « foyers témoins » qui analysent et comparent leurs besoins et leurs achats ; celles du gaspillage alimentaire (dans la restauration collective ou la grande distribution) ; celles des conditions de vie dans les quartiers populaires.

« Nous avons compris, en 2011, qu'une action locale sur la prévention des déchets allait présenter un grand intérêt pour nous. La collecte sélective était en place, certes avec encore des difficultés ici ou là, et nous avons apporté une solution à la question du traitement des déchets résiduels. Mais il nous fallait aller plus loin. » C'est Brigitte Levastre, directrice générale des

services de la Communauté de communes de l'Abbevillois (devenue Communauté d'agglomération de la baie de Somme), qui parle. Anna Paillet est embauchée pour inventer et coordonner un plan local de prévention, qui va associer différents services de la Collectivité, les écoles, l'office d'HLM, des associations locales telles que le Secours populaire, La petite rustine, la Deuxième chance. Et bien sûr les habitants, notamment au travers des conseils citoyens des quartiers prioritaires Soleil Levant et Espérance.

4. SOISSONS : L'EXPÉRIENCE DES QUARTIERS PRESLES ET CHEVREUX

Valoriser les atouts industriels locaux

Soissons, ville industrielle et ouvrière, avait – et a toujours – deux atouts sur son territoire : une verrerie (fabrique de bouteilles) à Cuffies appartenant alors au groupe Saint-Gobain, et une papeterie cartonnerie à Vénizel. Toutes deux utilisent des matières premières secondaires : elles recyclent verre et carton de récupération. On pourrait aussi ajouter qu'à Crouy se trouve une unité de récupération et de préparation de verres spéciaux en vue de leur recyclage (écrans de Minitel par exemple) : la société Paté, qui deviendra Sibelco. Le CAT (centre d'aide par le travail) de Belleu (géré par Les papillons blancs) assure déjà, bien avant qu'on ne parle de recyclage des emballages, la collecte et le tri des cartons, et les verres, comme ailleurs, sont récupérés dans des conteneurs.

À Soissons, le problème c'est la décharge : sa mise aux normes entraîne une multiplication par trois du coût d'élimination des déchets. Il faut donc en limiter l'usage, et aussi mettre fin aux dépôts sauvages. C'est ce qui va engager Guy Fourcade, président du SIVOM, et Marc Guillon, directeur, à enclencher la mise en place

d'une vigoureuse modernisation du service. Des partenariats sont renforcés avec le verrier et le papetier. Le centre de tri du CAT est modernisé, sa capacité étendue, le nombre d'emplois augmenté. Certaines collectes en porte-à-porte des ordures sont remplacées par des collectes de papier et de verre. Des bacs d'apport volontaire sont installés, des composteurs sont proposés aux ménages ayant un jardin, une déchèterie est créée.

L'augmentation des coûts est contenue, des nouvelles habitudes se prennent, des tonnages de matières rejoignent les filières locales. Tout cela dès 1995.

L'aventure soissonnaise se fondera ensuite dans le dispositif départemental « Valor'Aisne » qui développera aussi une politique d'insertion par l'emploi dans son centre de traitement d'Urvillers.

Lionel Azéroual, animateur déchets en quartier populaire

« Ce qui m'a fait le plus plaisir dans l'exercice de mon métier, c'est quand, faisant des visites d'information sur la collecte sélective dans les appartements du quartier de Presles, à Soissons, un jeune père de famille m'a dit : "Ah, vous êtes Lionel, je vous reconnais, vous étiez venu nous parler de déchets à l'école quand j'étais au CM1 ! Et je fais le tri !" » Lionel Azéroual fait partie de ces jeunes, employés à la fin des années 90 sur des emplois aidés (emplois jeunes, CES, CEC), et qui vingt ans après sont encore sur le pont – en CDI cette fois, ou avec un statut de fonctionnaire territorial – pour sensibiliser et informer les habitants sur la question des déchets. Quand il a été embauché, le président et le directeur du SIVOM de Soissons lui ont donné le cap : le SIVOM étant une des premières structures picardes à se lancer dans la collecte sélective des emballages, il lui fallait trouver des méthodes pour aller au-devant de la population et la faire adhérer à la démarche !

Sa première mission était centrée sur les écoles. « Bien sûr, on comptait un peu sur les enfants pour apprendre les gestes de tri à leurs parents ! Cela n'est peut-être pas très logique : ce n'est pas aux enfants d'éduquer les parents ! Mais on allait bien au-delà : on faisait six passages d'une heure et demie par classe de cycle 3, ainsi que dans la SEGPA [section d'enseignement général et professionnel adapté] du collège. On entrait dans les détails sur la question des déchets avec les élèves. »

« Quand il entrait dans la classe, se souvient Bernard Martell, enseignant en SEGPA au collège Gérard-Philippe de Presles, on savait que ça allait marcher. Lionel vidait son sac de déchets devant les élèves. Avec humour il arrivait à captiver l'attention et à transmettre ses messages ; et pourtant on avait des classes difficiles ! Et puis il y a eu les visites de sites : le centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain, les unités industrielles verrières, qui ont été passionnantes pour les élèves. Mais celle qui les a le plus marqués, c'est celle du centre d'enfouissement d'Allemant : les quantités d'objets bennés au fond du trou les avaient impressionnés. »

Cela a été ensuite les cages d'escalier des HLM de Presles et Chevreux : du porte-à-porte dans 3 500 logements sociaux, de la communication en face à face. Préalablement, il fallait que tout soit prêt pour qu'au moment de les rencontrer, les habitants voient que quelque chose se mettait en place ; les organismes HLM avaient donc fait les aménagements techniques nécessaires. Préalablement aussi, il fallait se faire repérer : Lionel a pris le temps de se montrer au pied des immeubles, près des équipements, pour susciter l'intérêt et répondre aux questions.

Quatre-vingt-dix pour cent des portes lui ont été ouvertes. « Il y a bien sûr eu des situations difficiles : l'alcool, la drogue... Mais je n'avais pas peur, et je crois que j'arrivais à trouver les mots ou les attitudes pour que les gens sortent de leurs préoccupations – on imagine

bien ce qu'elles pouvaient être ! – et pour que mon message sur les nouvelles dispositions de tri n'apparaisse pas comme des consignes descendantes. Je présentais les choses de façon ludique, je parlais des usines de recyclage du verre et du papier de Soissons, des employés des centres de tri, etc. »

Le résultat est positif : « Les gens étaient sensibles au fait que eux, gens des cités, étaient pris en compte. L'institution ne venait pas les voir pour un problème social mais pour créer quelque chose de neuf. »

Une caractérisation des tris a été faite au bout de quelques mois : en habitat collectif le refus de tri (c'est-à-dire ce qui avait été mis à tort dans le sac ou le conteneur à emballages) était de 8 %, alors qu'il était de 12 % dans les zones pavillonnaires. Cela fut l'occasion de valoriser les habitants ! Et de souligner le rôle important de médiateur qu'ont joué les gardiens d'immeubles (cela a été le cas à Soissons comme en d'autres lieux, Beauvais notamment).

« Mais il faut aussi le dire : des problèmes d'incivilités ont perturbé la démarche, cela a découragé beaucoup de trieurs », se doit d'ajouter Lionel.

Cette difficulté a été rencontrée très tôt par bon nombre d'organismes HLM : « Au départ nous avons mis les conteneurs dans des locaux en sous-sol ; puis des problèmes de sécurité et notamment les risques d'incendie nous les ont fait installer à l'extérieur ; mais on n'a pas vraiment trouvé un système à la fois fonctionnel et esthétique. La question des trappes reste compliquée » témoigne un agent d'un office HLM de l'Oise.

Malgré ces difficultés, Lionel Azéroual a poursuivi ses visites dans le quartier, avec passion.

Et il a élargi son domaine d'intervention aux rencontres, kermesses ou festivals. « Là aussi il y a du travail. C'est curieux : quand il y a une réunion ou un rassemblement avec un "pot", les gens, qu'ils soient organisateurs ou participants, sont moins attentifs au tri ! Mais on progresse ! »

5. DES RECYCLERIES AUX RESSOURCERIES : SUR LES CHEMINS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Quand les recycleries/ressourceries ont commencé à récupérer des objets destinés à être jetés pour les réparer et les revendre, on ne parlait pas encore d'économie circulaire ! Elles en traçaient pourtant le chemin, et les Ateliers de la Bergerette de Beauvais ont été à ce titre de vrais précurseurs, articulant action environnementale et action sociale.

Des Beauvaisiens précurseurs

Ce sont les Ateliers de la Bergerette, à Beauvais, qui ont mis au point le concept de la recyclerie au milieu des années 80. Comme la déchèterie, elle est un lieu d'accueil d'objets encombrants, volumineux ou pas : ceux dont on cherche à se débarrasser parce qu'ils sont dégradés ou qu'on n'en a plus l'utilité. Avec un objectif : la recherche de la meilleure valorisation possible des objets qu'elle reçoit. Des ateliers de réparation permettent d'envisager une deuxième vie aux objets, qui sont ensuite revendus au magasin. Et un atelier de démontage permet de valoriser les matières premières au meilleur tarif. Derrière les produits ou les matériaux vendus, il y a du travail : travail de collecte, travail de réparation, travail de « relooking ». Mais il y a plus que cela : la recyclerie/ressourcerie est un lieu d'information et de sensibilisation des citoyens consommateurs sur les questions environnementales, et notamment sur les impacts de nos gestes d'achat. Les recycleries/ressourceries ont ainsi été les premières à « enfourcher » le discours (et sa mise en œuvre bien sûr !) de la prévention de la production de déchets.

Des militants qui donnent corps à leurs convictions...

Les Ateliers de la Bergerette, c'est à l'origine une affaire de militants : en 1984, ils sont quelques-uns à

s'appuyer sur une association existante, Jeunes pour l'entraide et le développement, afin d'agir sur la question du gaspillage des ressources et celle des pollutions provoquées par les déchets. Des premières collectes sont ainsi réalisées, en porte-à-porte, à Beauvais et dans les villages environnants, par quatre salariés. Des élus se font ambassadeurs de la démarche, et des activités de réparation se mettent en place, avec un objectif d'échange de savoirs et de savoir-faire.

Le 8 rue de la Bergerette est vite devenu un lieu de débats sur les questions liées à l'environnement, et, en 1992, le lancement des travaux préparatoires du plan départemental de valorisation des déchets de l'Oise a été l'occasion d'une plus grande implication, avec le double objectif de sensibiliser les habitants du territoire et d'inciter les pouvoirs publics à être ambitieux dans la mise en place de filières de valorisation.

... et qui se professionnalisent et élargissent les partenariats

Le nombre de « fournisseurs » va vite croître, ainsi que le nombre de clients du magasin : habillement, équipement de la maison, outillage, vélos sont recherchés par des ménages aux ressources limitées, venant des secteurs populaires de Beauvais et des espaces ruraux voisins. L'équipe va s'étoffer, jusqu'à atteindre plus de seize personnes, pour que la vente et le fonctionnement des ateliers soient assurés dans les meilleures conditions.

Deux facteurs caractérisent la réussite des Ateliers de la Bergerette. C'est d'abord une éthique partagée par les salariés et les administrateurs de l'association. Le socle de conviction social et environnemental d'une part, et le management participatif, d'autre part, se traduisent par un grand professionnalisme dans l'accueil des personnes au magasin et la collecte en porte-à-porte des objets « périmés ». Ce professionnalisme permet aux

salariés de vivre, pour une part significative, de leur travail : la vie de l'association ne dépend pas des subventions, même si des commandes publiques peuvent y contribuer. Le second facteur de réussite, ce sont les partenariats avec les acteurs du monde des déchets, avec les collectivités, avec d'autres associations. Ces partenariats ont permis aux Ateliers de ne pas se positionner en concurrents d'institutions caritatives ou humanitaires, telles qu'Emmaüs, ou de sociétés spécialisées.

Étienne Lemaire, qui a été, avec d'autres, à la fois architecte et « petite main » du projet dès la première heure, rappelait un jour comment l'équipe s'appliquait les principes de sobriété qu'elle promouvait dans son fonctionnement quotidien : « Puisque nous étions polyvalents et partagions les tâches, nous étions tous payés au même tarif. Et nous préférions créer un emploi supplémentaire, plutôt que d'augmenter nos salaires ; pendant quinze ans nous avons pu ainsi créer un emploi chaque année. » Étienne Lemaire, comme d'autres initiateurs du projet, a consacré toute sa vie professionnelle aux Ateliers de la Bergerette.

À partir de 2002, une multitude de ressourceries en réseau

Cette expérience de la Bergerette a permis de définir les lignes directrices du concept de recyclerie avec quelques mots-clefs. Ceux liés aux fonctions : la collecte, l'atelier, la revente, et la sensibilisation. Et ceux liés aux principes : l'environnement, avec la préservation des ressources et des milieux, l'économie, avec la transformation des déchets en ressources, et le social, avec l'esprit d'une économie solidaire. De quoi fournir du contenu à la notion de développement durable, qui avait quelques difficultés à trouver sa place en Picardie !

Un échange d'expériences avec le Québec va donner à la démarche une nouvelle dimension : des ateliers de

« mise en valeur et de revente des matières résiduelles » s'y sont développés, sous le nom de ressourceries, et ces ressourceries se sont mises en réseau, avec notamment les Ateliers du chômeur de la petite ville de Sorel, le long du Saint-Laurent. Le nom va être importé, et la recyclerie picarde devient ressourcerie.

C'est sur cette base que des projets vont naître. Mais pas par un « copier-coller » de la Bergerette revendiquant une quelconque « franchise ». La démarche au contraire va s'appuyer sur l'autonomie et la responsabilité territoriale d'associations ou de collectivités porteuses de ces projets. Moïse Lefranc, de l'ADEME, et Régis Van de Kerckhove, des services du conseil régional de Picardie, en stimuleront l'émergence et favoriseront la création d'un réseau commun à la Picardie et au Nord-Pas-de-Calais. Certaines structures à vrai dire étaient déjà sur les rails : au cours des décennies 80 et 90 des expériences enracinées dans des territoires, en Picardie ou dans d'autres régions françaises, avaient vu le jour. Par exemple La brocante du bricoleur, insérée dans le bassin textile « sinistré » de la vallée de la Nièvre, au nord-ouest d'Amiens. Créée par le CAT de Flixecourt en 1982, devenu ESAT (établissement et service d'aide par le travail), elle a formé des personnes en situation de handicap sur le réemploi des déchets jusqu'à devenir, sous l'impulsion de Jacky Leduc, une ressourcerie en 2004.

Puis cette démarche va connaître un véritable développement national. Jean-Pierre Dumoulin, responsable d'un bureau d'études de l'Oise spécialisé en économie solidaire, a orienté son activité dans l'accompagnement de projets dans de nombreuses régions françaises et du réseau national naissant.

Michèle Pappalardo, présidente-directrice générale de l'ADEME entre 2003 et 2008, a joué un rôle considérable dans la diffusion de la démarche : sensible aux dimensions environnementales et sociales qu'elle avait obser-

vées dans les ressourceries picardes, elle en a fait la promotion auprès d'élus et d'instances gouvernementales et l'a fait inscrire dans le corpus des aides nationales de l'ADEME. Une démarche, au départ militante, prenait ainsi place dans une politique publique nationale.

Un lieu de vie pour les habitants des quartiers

On compte aujourd'hui plus de 150 ressourceries en France.

Elles sont souvent installées dans d'anciens bâtiments industriels – pas forcément vétustes – dans des zones d'activité périurbaines ou rurales : il y a là tout un symbole.

D'abord parce que – comme pour les déchets – elles redonnent un avenir à ces bâtiments abandonnés par le tourbillon économique. Ces bâtiments sont souvent bien adaptés : une ressourcerie a besoin de place.

Ensuite parce qu'elles contribuent à la vie de personnes que ces aléas de l'industrie ont laissées de côté, et qui parfois avaient été employées dans ces mêmes locaux. Aujourd'hui ces personnes reviennent sur les lieux, soit en réinsertion professionnelle, dans le cadre de contrats uniques d'insertion ou de contrats emplois d'avenir, appuyées par un conseiller ou une conseillère qui oriente leur formation (vente, informatique...), soit aussi pour s'équiper « pour pas cher ».

« Certes nous accueillons des personnes “pas forcément dans le besoin”, qui s'intéressent à l'environnement, ou qui viennent, comme dans les “vide-greniers”, les fameuses réderies picardes, dénicher le meuble qui va décorer le salon. Mais nos visiteurs sont surtout des habitants du secteur : des personnes âgées, des familles monoparentales, des jeunes qui se mettent en ménage... : on trouve des tas de choses précieuses au magasin, quand le budget est limité ! » observe une animatrice d'une association de la Somme.

Certaines personnes viennent aussi... pour rien.

Pour rien ?

Plusieurs responsables de ressourceries le disent : il y a des personnes qui viennent tous les jours, pas forcément pour acheter telle ou telle « bricole », mais parce qu'elles trouvent ici des gens à qui parler. « L'achat est un prétexte au contact : le besoin caché, c'est de voir du monde » confirme Myriam Le Neuder, qui pilote l'association Deuxième chance à Abbeville. C'est pourquoi l'association met en place des « cafés-ateliers », animés par des bénévoles. L'objectif, c'est de se poser, de boire un café, et de discuter. On discute par exemple de la façon de réparer des objets : l'échange de savoirs est alors une façon de créer des liens.

La ressourcerie est ainsi un lieu où se tissent des liens et des amitiés. On l'observe quand on franchit la porte, que ce soit parce qu'on y apporte des objets à recycler, ou pour chiner : on y est accueilli.

6. DE LA GRAINE À L'ASSIETTE : CUISINE, ALIMENTATION ET SANTÉ À AMIENS SUD-EST

De la graine à l'assiette, c'est le nom qu'ont donné deux jeunes femmes à la petite structure professionnelle qu'elles ont créée à Amiens en 2009 pour favoriser la « réappropriation par tous de son acte alimentaire ». Un nom judicieusement choisi : leur intervention, sur commande des collectivités, a permis de développer la consommation de produits agricoles locaux. Mais aussi d'engager des initiatives contre le gaspillage alimentaire, qui « encombre » de plus en plus les poubelles. Des actions en milieu scolaire ont particulièrement marqué des agents de restauration, notamment André T. et Jacques M.

Mais c'est aussi au cœur de quartiers populaires, à l'initiative de militants ou d'associations, que des démarches innovantes ont été engagées.

Marie-Hélène Parmentier et Diana Capliez : maraîchage et ateliers « cuisine » interculturels

Entre Marie-Hélène Parmentier et Diana Capliez, la complicité s'est installée dès la première rencontre en 2006.

Après avoir travaillé en boulangerie, Marie-Hélène s'est associée à son mari en 2003 pour relancer l'exploitation maraîchère familiale, lourdement affectée par les inondations de 2001. « Mais je voulais qu'on change d'orientation : plus de pesticides, plus de vente aux grandes surfaces, et des actions pédagogiques. C'était mes conditions ! » C'est ainsi que la ferme des hortillonnages a repris corps. « Cela n'a pas à vrai dire été toujours facile : un adjoint au maire s'opposait à ce qu'on fasse de la vente à la ferme et qu'on accueille des classes : cela ne se faisait pas en ville ! Heureusement le maire nous a appuyées ! »

L'univers de Diana c'était, jusqu'en 2012, les familles des quartiers Condorcet et Philéas-Lebesgue à Amiens. Embauchée en 2005 comme médiatrice à l'ACIP (Association culture insertion prévention) par Fatimzahra Benabbad et Muriel Allain, présidente et directrice de l'association, elle y coordonne le centre de loisirs, le soutien scolaire et les activités d'aide à la parentalité. Ce sont les sorties qu'elle organisait dans le cadre du centre de loisirs qui l'ont mise en alerte : pour le pique-nique, les enfants amenaient systématiquement des chips, des sodas et des sandwiches multicouches préemballés achetés au supermarché.

« Je me suis demandée si, en étant au RSA, ce qui est le cas de beaucoup de familles fréquentant l'ACIP, on pouvait manger pour moins cher, et surtout équilibré ! »

Elle savait que des écoles emmenaient de temps en temps les élèves dans une ferme des hortillonnages. Elle s'y rend elle-même, et y rencontre Marie-Hélène : c'est le début d'une grande complicité et c'est le début du projet « santé » qui sera financé deux ans plus tard par le contrat urbain de cohésion sociale (politique de la ville).

Diana a commencé par emmener les enfants du centre de loisirs faire de la cueillette : beaucoup n'avaient jamais vu une salade dans un jardin. Et puis Marie-Hélène a eu l'idée de faire des petits ateliers « soupe ». Quatre tables étaient dressées, une pour chaque soupe : carottes, épinards, pommes, orties, avec des mélanges bien sûr ! À chaque table une soupe et un groupe. Les enfants partaient avec leur soupe et le surplus était donné aux autres familles de l'association.

« Notre objectif, c'était de leur faire sentir l'importance du temps : le temps que met une salade pour pousser, le temps nécessaire pour préparer un repas ; c'est aussi pour cela qu'on allait à pied de l'association jusqu'à la ferme. »

Le projet prenait corps : il fallait lui donner de l'étoffe, et surtout « embarquer » les parents dans la démarche. Des partenariats sont noués, avec le pôle local de santé (PLS) d'Amiens métropole, avec le CCAS (centre communal d'action sociale) dans le cadre d'ateliers solidaires, avec le lycée Édouard-Gand qui envoie des stagiaires en économie sociale et familiale, avec le contrat urbain de cohésion sociale qui va financer le programme en 2008, avec d'autres associations du quartier, notamment le centre social CAPS (Culture animation prévention sport). Diana va à Paris une semaine par mois pour suivre une formation sur les cinq sens dans le cadre de sa préparation du DEFA (diplôme d'État aux fonctions d'animation).

C'est ainsi que pendant plusieurs années des pratiques « alimentaires collectives » vont se développer : les ateliers « cuisine-pâtisserie » avec les enfants se dérouleront chaque mercredi, une vente de légumes des hortillonnages est mise en place dans les locaux des associations tous les quinze jours. Des rencontres « cuisine » réunissent les mamans, d'origine maghrébine et picarde, avec des échanges de recettes ; des plats sont

préparés ensemble pour la Fête des voisins et la Fête de la famille de septembre. Et puis des professionnels de la santé viennent faire des interventions : des nutritionnistes, des pharmaciens, des cuisiniers. Ainsi que l'association Le mail, qui est venue parler des addictions : alcool, tabac, drogue, jeux vidéo...

« Notre fierté, c'est d'avoir fait passer l'idée de la saisonnalité des fruits et des légumes. Aujourd'hui on l'entend beaucoup dire, mais il y a six ou sept ans cela n'était pas beaucoup relayé. On ne mange pas pareil l'hiver et l'été ! Les produits d'été qu'on achète l'hiver, ils n'ont pas de goût, et souvent ils ont été produits dans des conditions discutables... Et notre plaisir, c'est maintenant de revoir les mamans des ateliers venir faire leurs achats de légumes au marché de la place Görlitz : cela veut dire que les cuisines tournent ! » disent d'une même voix les deux complices.

Les pelouses deviennent des potagers

Notre autre fierté, pourraient-elles ajouter, c'est que de nombreuses associations implantées dans ces quartiers de grands ensembles se sont emparées du sujet. Plusieurs projets ont pris corps en 2016. Par exemple à Amiens Sud-Est : le conseil citoyen de « Rollin », ou encore le centre social CAPS, associé à l'ACIP et au Réseau d'échanges réciproques de savoirs et de créations collectives (RERS), ont mis en place des jardins partagés sur les pelouses en pied d'immeubles. Sur ce dernier projet interassociatif, Mélisa Bronchart, Marie-Annick Longuépée, Marie-Françoise Colomb, Julien Lejeune et Claudette Guillauneuf ont mené un long travail préparatoire, avec notamment du porte-à-porte pour recueillir les avis des habitants du secteur Philéas-Lebesgue. L'ACIP a quant à elle créé un jardin pédagogique sur son terrain de jeu.

L'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) et la municipalité sont passés d'une écoute bienveillante à un soutien actif à ces opérations : le service espaces verts de la Ville a détaché une technicienne pour les accompagner, notamment en animant des ateliers.

Un peu plus loin, près de l'Avre, dans le quartier Victorine-Autier, c'est un jardin solidaire que l'association L'un et l'autre a mis en place, avec l'aide du Jardin des vertueux. L'opération mobilise des femmes africaines, notamment Judith T., congolaise : « Au pays je faisais beaucoup d'agriculture. Alors je suis très heureuse de faire pousser des haricots ou épinards d'Afrique, ou encore des amarantes et des gombos ! »

À Abbeville, ce sont aussi des habitants et le conseil citoyen qui ont mis un jardin partagé en route. Un jardin articulé avec d'autres démarches : des « ateliers santé » et des « goûters des voisins » qui, au départ, réunissaient six parents, et aujourd'hui en mobilisent soixante. Et du compostage en pied d'immeubles, alimenté par la restauration scolaire. À Abbeville, ça n'est pas seulement le service développement durable (qui gère les espaces verts) et le service prévention et réemploi des déchets qui accompagnent le projet, mais aussi le service santé. Les entrées sur le sujet sont différentes, mais l'objectif est le même : la reconquête d'une partie de son alimentation et du travail de la terre pour regarder autrement les questions de consommation et de déchets.

Notre métier a changé !

André T. et Jacques M. sont agents de service sur la chaîne de restauration d'un collège REP (réseau d'éducation prioritaire) de la Somme. Ils pourraient être aussi dans un collège de l'Oise ou de l'Aisne parce que le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans lequel leur établissement est engagé a été mené dans les trois départements, à l'initiative des conseils généraux.

André et Jacques ont pris l'habitude de discuter le remplissage de l'assiette avec les élèves, pour qu'il en reste moins à la fin des repas.

« Cela a changé complètement notre métier » ont-ils raconté lors d'un forum de mise en commun des expériences. « Avant nous mettions machinalement des rations dans les assiettes de collégiens qui défilaient. Maintenant, ces collégiens sont devenus pour nous des personnes et nous parlons avec eux. "Je te mets ça, et reviens en reprendre si tu en veux plus ! Et ça tu verras, c'est bon !" » Du coup ils sont partie prenante d'une démarche pédagogique. « On a même participé à des réunions avec des enseignants ! » se réjouissent-ils.

Créer du lien a été « payant ». Le cuisinier a pu recalculer les quantités préparées pour limiter les surplus, et la quantité de déchets par repas servi est passée de 142 à 115 grammes : une diminution de 20 %. Avec en outre un composteur pédagogique pour faire du terreau avec les déchets organiques résiduels !

7. UNE RÉGION JEUNE ET PEU DIPLÔMÉE ? DES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

L'éducation à l'environnement : une passion partagée par des acteurs de terrain et les instances académiques

Est-ce parce que le collège du quartier Étouvie d'Amiens, où elle enseignait les sciences de la vie et de la terre, se trouve à la fois au cœur d'un quartier populaire de 7 000 habitants et d'un espace naturel de qualité, la vallée de la Somme, et à quelques encablures de la zone industrielle d'Amiens qu'elle a eu la passion de l'environnement et des risques majeurs ? De fait, Danièle Bazin a été, dès 1987, une pionnière de l'éducation au développement durable, et est vite devenue coordinatrice académique sur ces sujets. Avec la

complicité d'Évelyne Journaux, de l'ADEME, elle entraînera dans son sillage une multitude d'acteurs et influencera le montage de nombreux projets.

Un certain nombre d'entre eux voient le jour dans les lycées, avec notamment l'exposition « Planète précieuse », portée par Marije Pradel, des services du conseil régional de Picardie. L'outil permet une lecture transversale du développement durable, en posant la question des ressources (eau, énergie, matières premières et agricoles) au niveau de la planète, du territoire, de l'établissement et de la maison. Des professeurs de différentes disciplines (sciences de la vie et de la terre, géographie, histoire, français, physique...) s'en sont ainsi emparés, lors des passages de l'exposition dans leur établissement.

D'autres projets naissent également dans les collèges. Le programme « jeune écocitoyen », mis en place par le conseil général de l'Oise, a permis, notamment au sein des réseaux d'éducation prioritaire de Nogent-sur-Oise et de Beauvais, de mobiliser les équipes éducatives et les élèves sur l'analyse de l'univers immédiat qui les entoure (collège, quartier...) et les impacts des gestes quotidiens. D'autres démarches ont été engagées dans l'Aisne et dans la Somme, notamment au collège Édouard-Lucas d'Amiens où le principal, Francis Teller, a conduit un important programme sur les déplacements (la reconquête du vélo pour aller au collège), les espaces verts, le compostage et l'alimentation.

François Sirel, inspecteur d'académie, coordinateur de l'éducation au développement durable puis directeur du CRDP-CANOPE, a joué un rôle déterminant au sein de l'institution académique, notamment en favorisant la mise en place d'un service éducatif au sein de l'ADEME : Cathy Dumont, enseignante en économie sociale et familiale, y a été détachée à temps partiel pour établir des liens « de proximité » entre professionnels de l'environnement et enseignants. Elle a beau-

coup facilité la réussite de projets d'éducation à l'environnement, notamment dans leur dimension sociale, au regard de sa spécificité disciplinaire.

Très tôt, les associations d'éducation populaire se mobilisent

Dès le début des années 90, l'UFCV (Union française des centres de vacances et de loisirs), les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) et les Francas ont été « à la manœuvre », et ont mis en place une mission de coordination interassociative, à laquelle les services du Rectorat étaient associés, pour organiser des sessions de formation d'animateurs sur le recyclage des déchets dans un premier temps, puis d'une façon plus générale sur le développement durable. Les CPIE (centres permanents d'initiatives pour l'environnement), Picardie nature, le MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), l'ALEP, et bien d'autres associations encore, se sont eux aussi montrés très actifs dans le champ éducatif.

L'exposition « Planète précieuse » a également permis à l'association En savoir plus de se déployer sur ce sujet. Son équipe continue à inventer des dispositifs, notamment pour aider les associations actives dans les quartiers populaires.

Des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis s'engagent dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables

C'est Bernard Camus, le proviseur du lycée Jean-Baptiste-Corot, lycée professionnel spécialisé dans les métiers du bâtiment situé au cœur du quartier Saint-Jean de Beauvais, qui a lancé la réflexion et ouvert la piste. Il pressent – on est en 2005 – que la réhabilitation énergétique des bâtiments va créer des emplois, et qu'il serait utile d'y intéresser les jeunes du quartier

populaire de 12 000 habitants dans lequel son établissement est installé.

Il faut pour cela, pense-t-il, s'appuyer sur l'image attractive des énergies renouvelables, du solaire en particulier. La filière est mise en avant lors de l'opération portes ouvertes du mois de juin suivant, avec les métiers qu'elle mobilise : chauffagiste, électricien, couvreur... L'image exigeante et parfois rude des métiers du bâtiment est ainsi rendue plus attractive.

Des professeurs sont formés au « solaire thermique » et une plateforme pédagogique est mise en place.

L'idée va se propager : deux ans après, six établissements de formation professionnelle de la région – lycées professionnels et CFA – sont engagés dans une démarche analogue. Ils seront vingt en 2013 réunis dans une opération collective, avec une quarantaine de plateformes pédagogiques en réseau, portant non seulement sur le solaire, mais aussi sur les nouvelles techniques relatives à l'isolation, la ventilation, l'éclairage, l'ossature bois, les pompes à chaleur, les chaufferies bois...

À ce réseau de plateformes va s'ajouter un réseau de professeurs et de chefs de travaux, animé par Sébastien Athané, du CODEM, centre de transfert de technologie sur les agromatériaux créé par la région Picardie, avec le soutien du Rectorat, de l'ADEME et de la profession du BTP.

Plus de 4 000 attestations de compétences ont été décernées, certes pas toutes à des jeunes de quartiers populaires tels que celui de Saint-Jean à Beauvais, sur l'ensemble de ces techniques. De quoi préparer une profession au vaste chantier de la rénovation énergétique des bâtiments et des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables, dont Florent Dupuis, Christophe Roger (de l'ADEME) et Tony Hanquez (des services du Conseil régional) stimulent le développement.

Avec ce même objectif d'étoffer la qualification des jeunes Picards sur des filières économiques en crois-

sance, le Conseil régional a mis en place un important dispositif pédagogique sur l'énergie éolienne au lycée Édouard-Branly d'Amiens. Lucas Toussaint en a été une des chevilles ouvrières.

8. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET PRATIQUES SOLIDAIRES : LES LIENS ET LE BIEN COMMUN

En parcourant ces différentes expériences, on peut lire autre chose que la préoccupation d'améliorer l'environnement. On est bien sûr dans le registre du développement durable, avec certes ses composantes environnementales, mais aussi celles du développement économique et de l'équité sociale, telles qu'elles ont été précisées lors du « sommet de la Terre » à Rio de Janeiro en 1992.

Ce souci de l'équité sociale a été « revisité » dix ans plus tard, lors de la conférence de Johannesburg, avec la notion de « biens communs de l'humanité » et d'accès de tous aux ressources.

La lutte contre la précarité énergétique, déjà évoquée, entre dans ce registre : elle a pour objet de permettre à des ménages d'accéder à des conditions de vie décentes, par des opérations d'économie d'énergie, alors qu'ils en consomment peu. Cela nécessite d'être inventif, audacieux, solidaire et passionné, comme l'ont été ou le sont Éco habitat, les promoteurs des jardins partagés, les Abbeillois du projet « prévention réemploi » des déchets et Sophie Rouat.

Le Réseau éco habitat et la précarité énergétique : l'action conjointe de professionnels et de bénévoles

Le Réseau éco habitat, créé en 2014 dans l'Oise (mais intervenant sur l'ensemble du territoire picard), est né d'un constat, formulé ainsi par Franck Billeau, son

directeur fondateur, et par Pierre Chevillotte, son président : « La paupérisation entraîne une hausse des aides d'urgence venant des associations caritatives, notamment pour le règlement des factures d'électricité. Peut-on imaginer de mobiliser ces fonds, et d'autres évidemment, dans l'isolation, pour des ménages qui ne peuvent pas payer les travaux ? »

De ce constat est née une structure, qui a noué des partenariats afin de mobiliser des moyens financiers et de se donner des capacités d'agir. Partenariats avec des organismes publics : l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), l'ADEME et le conseil régional de Picardie (Bertrand Véron, à l'ADEME, Caroline Dejonghe et Céline Santerre, en charge de l'économie sociale et solidaire au sein des services du Conseil régional, ont été de grands facilitateurs). Partenariats aussi avec des entreprises du secteur du bâtiment (Leroy Merlin, Schneider Electric...), et surtout avec le Secours catholique qui a accompagné l'initiative dès que l'idée a germé.

Une toute petite équipe technique a été constituée, les premières opérations ont été identifiées (notamment par le pôle solidarité d'EDF, l'ADIL de l'Oise – Agence départementale d'information sur le logement –, et surtout par des bénévoles, souvent issus du réseau du Secours catholique) et les premiers chantiers ont été engagés.

« Le rôle des bénévoles est déterminant ; pas seulement pour identifier des opérations mais pour accompagner les personnes tout au long de l'opération et même au-delà. Ils créent la relation de confiance qui permet à ces personnes en difficulté de s'engager dans des travaux » précise Franck Billeau.

On pourrait même ajouter que sans cette présence de bénévoles et cette relation de confiance, les entreprises n'iraient pas naturellement vers les ménages en

difficulté. Les bénévoles sont la clef de voûte d'Éco habitat, avec l'objectif de mettre en action en même temps ces bénévoles et des professionnels.

Cette mise en réseau et ce décloisonnement des fonctions et des rôles (celui des entreprises, celui des pouvoirs publics, celui des bénévoles) sont féconds : « Notre grand plaisir, cela a été de voir qu'une famille de Thiérache que nous avons aidée avait trouvé du travail : la dignité de l'habitat remet en route ! Et notre grande réussite, cela a été quand une personne aidée est elle-même devenue bénévole aidante » ajoute Franck Billeau.

Faire ensemble : une utopie ?

Les expériences de jardins partagés et le dynamisme des acteurs abbevillois suscitent l'étonnement – un étonnement positif ! – tant ces expériences sont portées par un enthousiasme collectif.

Dans le cas des jardins partagés, on peut s'étonner de l'énergie que déploie un petit groupe de personnes – jamais nombreuses mais avec presque toujours parmi elles un jardinier ou une jardinière – pour lancer une production de légumes et de plantes aromatiques, alors que le terrain est à peine protégé par une frêle clôture de bois et que les « incivilités » et les dégradations sont, on le sait, fréquentes au pied des immeubles !

« Ça ne marchera pas : vous avez vu, les conteneurs d'ordures ont encore brûlé samedi soir ! » a-t-on pu entendre lors d'une réunion préparatoire.

« Tant pis, on y va quand même ! Les espaces extérieurs ne doivent pas être abandonnés à ceux qui font du trafic ! C'est notre bien commun ! »

Le risque de dégradation du « bien commun » n'est pas mince, mais il n'entame pas la détermination des initiateurs. Non seulement ils exploitent le jardin

conjointement, mais ils accueillent tous ceux qui ont envie d'entrer dans l'aventure : la porte est ouverte.

Mais alors, le bien commun, est-ce la pelouse reconquise et valorisée ? Les légumes que l'on produit et que l'on partage ? Sans doute.

Mais c'est peut-être plus que cela : « Ce qui nous fait du bien, ce sont les liens que la démarche a créés entre nous et le plaisir que nous avons à porter le projet ensemble, même si nous ne sommes pas nombreux » ajoute un habitant.

À Abbeville, c'est la connivence et la complicité que montrent les différentes parties prenantes du projet « prévention déchets » qui peuvent provoquer la surprise et... l'admiration. Les comités de pilotage font salle comble : plus de cinquante participants y apportent leur contribution, et on sent que des liens solides sont tissés tant entre les personnes que les structures. Surtout, lorsque l'on rencontre individuellement les représentants des structures engagées (ressourcerie, service prévention réemploi des déchets ou service vie des quartiers de la Communauté d'agglomération, Office public de l'habitat, conseil citoyen...), chacun met en avant le rôle déterminant des autres partenaires pour expliquer son propre rôle et l'avancement du projet. Est-ce parce que la tâche est à la fois complexe et passionnante qu'il n'y a pas de place pour l'autopromotion ou le dénigrement entre structures ? Ou est-ce parce que toute l'énergie est tournée vers les habitants ? À Abbeville (c'est bien sûr vrai dans d'autres territoires !) la confiance partagée et la bienveillance mutuelle sont les moteurs de l'action.

Sophie Rouat, une femme tisseuse de liens

« Je ne resterai sans doute pas longtemps en Picardie... » avait-elle dit lorsqu'elle avait rejoint l'équipe picarde de l'ADEME en 1991...

Sophie Rouat y est restée vingt-trois années, pendant lesquelles elle a contribué à écrire l'histoire des déchets en Picardie et a donné à ce mot méprisable une grande noblesse.

Professionnelle engagée et passionnée d'action collective, elle a inlassablement tissé des liens : des liens entre les structures intervenant dans le domaine des déchets (collectivités, associations, entreprises, université...), des liens entre des personnes, des liens aussi entre la question des déchets et d'autres sujets tels que l'emploi, la santé, la consommation.

De la première esquisse du plan départemental de l'Oise – cela a été son premier chantier en 1991 – aux réseaux picards de l'économie circulaire – dont elle avait écrit la feuille de route quelques jours avant son décès brutal un matin d'août 2014 –, elle s'est impliquée aux côtés des collectivités pour structurer des projets (et parfois les restructurer quelques années plus tard parce que la « maille territoriale » devait évoluer !) et apporter les moyens financiers de leur concrétisation.

Elle a exploré la question des déchets dans toutes ses composantes, techniques, économiques et sociales, s'impliquant concrètement dans les calculs du bon dimensionnement des installations de traitement (pour éviter de faire des « aspirateurs à déchets » disait-elle), dans les « contrats territoriaux déchets », qu'elle avait imaginés et suscités à la fin des années 90, le développement des ressourceries, les plans locaux de prévention avec la question du gaspillage, les démarches de concertation avec les populations riveraines pour accompagner la construction d'équipements...

« Elle a marqué beaucoup de ses interlocuteurs par son sourire, sa patience et sa pédagogie : son rôle a été déterminant pour la recherche de solutions dans bien des dossiers régionaux épineux » se souvient le responsable d'un syndicat de traitement de déchets.

Le partage d'expériences, en effet, était sa passion. « C'est pour se donner du souffle », disait-elle. Elle a au fil des ans animé une multitude de réseaux d'échange et organisé des journées techniques au cours desquelles les témoignages se succédaient. « Non pas pour copier les bonnes solutions, mais pour donner envie et construire localement des solutions adaptées » ajoutait-elle.

Sophie Rouat a, de fait, donné du souffle à bon nombre d'acteurs du territoire picard.

EN PERSPECTIVE : DES CHEMINS D'INNOVATION SOCIALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

« Utopie, construire ensemble, décloisonnement, solidarité, tisser des liens, mobilisation d'acteurs autour d'un projet, ancrage territorial et activation de réseaux, évolution des pratiques, montée en compétence des personnes... » : ces expressions qu'on retrouve dans l'analyse des différentes expériences relatées sont aussi repérables dans les mots-clefs que l'Institut Godin, centre de transfert en pratiques solidaires basé à Amiens, utilise pour décrire les principes de l'innovation sociale.

Certes, depuis vingt-cinq ans, en Picardie comme dans d'autres régions françaises, les collectivités – et les industriels – ont largement modifié le paysage environnemental, par la mise en place de nouvelles organisations et d'équipements permettant de valoriser et de traiter les déchets, amenant ainsi les « citoyens consommateurs » – du moins certains d'entre eux – à modifier leurs comportements.

Cette mutation a provoqué – et s'est nourrie – de nouvelles organisations sociales et mêmes économiques, souvent innovantes, portées par des acteurs de terrain. « En cherchant à apporter une réponse nou-

velle à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, on introduit de la transformation sociale » dit en substance Emmanuelle Besançon, de l'Institut Godin, dans un rapport d'analyse qu'elle a effectué sur le Réseau éco habitat.

Ces innovations se nourrissent de pratiques collectives, et les terres de « tradition ouvrière » en sont riches : après tout, le covoiturage d'aujourd'hui, avec ses sites Internet, n'a-t-il pas été pratiqué (inventé ?) il y a bien longtemps dans les quartiers ouvriers, par des voisins ou des collègues qui partageaient leur voiture pour aller à l'usine ?

Dans les quartiers populaires, ceux relevant de la politique de la ville, des habitants et des structures associatives ou institutionnelles s'attaquent au chantier environnemental et cherchent pour cela à ouvrir des cloisons : celles existant entre environnement, cadre de vie, santé, emploi, mais aussi celles qui isolent souvent le quartier sur lui-même.

Car si, en ouvrant la « boîte environnementale », on trouve bien des questions de milieu naturel et de cadre de vie, ainsi que des enjeux de conditions de vie (emploi, accès aux ressources, santé...), on trouve surtout ce qui structure la vie et lui donne sa saveur : les liens qui se tissent et les relations qui se nouent quand on monte ensemble des projets.

Liste des sigles

ABP : Agriculture biologique en Picardie

ACIP : Association culture insertion prévention

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADIL : Agence départementale d'information sur le logement

ALEP : Association de lutte pour l'environnement en Picardie

AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne

ANAH : Agence nationale de l'habitat

APREMIS : Accompagnement prévention réflexion et médiation pour l'insertion sociale

CAPS : Culture animation prévention sport

CAT : centre d'aide par le travail

CCAS : centre communal d'action sociale

CCI : chambre de commerce et d'industrie

CEMEA : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

CFA : centre de formation d'apprentis

COPASOL : Collectif pour une agriculture solidaire

CPIE : centre permanent d'initiatives pour l'environnement

DEFA : diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation

DEFITH : Développement économique formation insertion travailleurs handicapés

ESAT : établissement et service d'aide par le travail

FEDER : fonds européen de développement régional

FAMAP : Fédération des AMAP de Picardie

MEF : maison de l'emploi et de la formation

MRJC : Mouvement rural de jeunesse chrétienne

OPME : Offre picarde sur les marchés de l'environnement

PLS : pôle local de santé

REP : réseau d'éducation prioritaire

RERS : réseau d'échanges réciproques de savoirs

SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

SIVOM : syndicat intercommunal à vocation multiple SIRTOM : syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères

UFCV : Union française des centres de vacances et de loisirs

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
Quel environnement ?	9
La parole des habitants	12
Qu'est-ce qu'un habitant ?	15
Qu'est-ce qu'un quartier ?	17

PREMIÈRE PARTIE

LES DÉCHETS ET LE DÉSORDRE : COMMENT LES HABITANTS PRENNENT-ILS EN MAIN LEURS ENVIRONNEMENTS ?

Denis Blot

19

LES DÉCHETS ET LE DÉSORDRE : COMMENT LES HABITANTS PRENNENT-ILS EN MAIN LEURS ENVIRONNEMENTS ?	21
1. Déchet et inégalité environnementale	23
2. Les déchets comme les autres anomalies troublent l'ordre	24
3. Densité des quartiers populaires et occupation de l'espace public	25
4. Maîtriser son environnement	27
5. Qui est responsable de l'ordre des lieux ?	28
6. Environnement global : qui sait nettoyer sans salir ?	29
Conclusion	30

DEUXIÈME PARTIE

DÉCHETS ET POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS UNE RÉGION DE TRADITION OUVRIÈRE

Christian Fabry

33

DÉCHETS ET POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DANS UNE RÉGION DE TRADITION OUVRIÈRE, LES ÉTAPES D'UNE MISE EN ŒUVRE, LES DÉTOURS D'ACTEURS SOCIAUX INVENTIFS	35
1. Les déchets, marqueurs d'une politique environnementale	36
Une loi pour développer le recyclage et réduire les décharges	36
Un Grenelle qui questionne la consommation de ressources	38

Énergie, climat, ressources : les territoires s'engagent dans des démarches intégrées	38
2. Qu'en est-il dans une Picardie ouvrière, terre de grands espaces ?	39
Une région de grands espaces	39
Une terre industrielle et ouvrière	42
Une population de tradition rurale et ouvrière, jeune et plus pauvre que la moyenne nationale	46
3. La valorisation des déchets et la création d'emplois au cœur des territoires	50
Les élus et les associations se mobilisent	50
Trois territoires poissons pilotes	51
La manne européenne et l'impact industriel	52
Les territoires à la manœuvre	54
4. Soissons : l'expérience des quartiers Presles et Chevreux	55
Valoriser les atouts industriels locaux	55
Lionel Azéroual, animateur déchets en quartier populaire	56
5. Des recycleries aux ressourceries : sur les chemins de l'économie sociale et solidaire	59
Des Beauvaisiens précurseurs	59
Des militants qui donnent corps à leurs convictions... ..	59
... et qui se professionnalisent et élargissent les partenariats	60
À partir de 2002, une multitude de ressourceries en réseau	61
Un lieu de vie pour les habitants des quartiers	63
6. De la graine à l'assiette : cuisine, alimentation et santé à Amiens Sud-Est	64
Marie-Hélène Parmentier et Diana Capliez : maraîchage et ateliers « cuisine » interculturels	65
Les pelouses deviennent des potagers	67
Notre métier a changé !	68
7. Une région jeune et peu diplômée ? Des initiatives de la communauté éducative	69
L'éducation à l'environnement : une passion partagée par des acteurs de terrain et les instances académiques	69
Très tôt, les associations d'éducation populaire se mobilisent	71
Des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis s'engagent dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables	71
8. Transition écologique et pratiques solidaires : les liens et le bien commun	73

Le Réseau éco habitat et la précarité énergétique : l'action conjointe de professionnels et de bénévoles	73
Faire ensemble : une utopie ?	75
Sophie Rouat, une femme tisseuse de liens	76
En perspective : des chemins d'innovation sociale pour la transition écologique et solidaire	78

TROISIÈME PARTIE

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS*Johanna Descoings***97**

NOUS, LES HABITANTS DE QUARTIER	99
1. Patchwork	100
Des anciens	100
Des descendants d'anciens	101
Des parents isolés	101
Des familles	101
Des exilés de la campagne	102
Des relogés	102
Des travailleurs	102
Des sans-emploi	103
Des retraités	103
Des marginaux	103
Des migrants	104
2. Alors, mixité ?	104
3. Choisit-on d'habiter un quartier ?	107
4. Comment est perçu mon quartier ?	109
ORGANISATION DES RELATIONS SOCIALES	113
1. Dignité humaine et rencontres de professionnels	113
Image de soi	113
<i>Un exemple de travail sur l'image de soi chez les jeunes</i>	115
Au travail	117
Avec les organismes publics	118
2. Les relations avec les personnes extérieures	119
Le visiteur	119
Les nouveaux arrivants	121
Le cas particulier de l'arrivée de réfugiés	121

Sortir du quartier ?	122
3. Les relations entre habitants	125
Un univers avec ses valeurs	125
Se dire les choses	128
Le rôle du gardien	133
4. Culture de l'oral	136
Place de l'illettrisme et des populations non francophones	136
Les moyens de communication utilisés	138
Le besoin de contact direct	140
Les peurs dans un monde de l'oralité	143
L'ENVIRONNEMENT DOMESTIQUE	147
1. Les habitudes alimentaires	147
2. Et les restes, le gaspillage ?	151
3. La place de l'occasion et de la récupération	153
<i>Histoire d'une recyclerie, par sa créatrice</i>	156
4. Couture, bricolage, réparations	159
5. La voiture, les déplacements	160
6. L'hygiène du foyer	162
LA GESTION DES DÉCHETS	165
1. La poubelle ordinaire	165
2. Tri sélectif	166
Ceux qui ne trient pas	167
Ceux qui trient	169
3. Les encombrants	171
4. Sensibilisation, communication	174
Sensibilisation	174
Le cas particulier du ramassage de déchets par les enfants	177
L'ENVIRONNEMENT OUVERT	179
1. Le bruit	179
2. L'hygiène collective	181
3. Qui est sale ?	183
4. Éducation	185
5. Animaux et hygiène	188
6. Les bonnes initiatives	189
ADMINISTRATIONS : AUTORITÉS OU PARTENAIRES ?	193
1. Le bailleur	193

Notion de réciprocité	198
2. La ville	198
<i>Créer un jardin partagé dans le quartier Germaine-Tillion</i>	199
3. L'initiative des conseils citoyens	203
4. La police	205
5. Qui fait quoi ?	207
6. Les habitants, des assistés ?	208
LA PLACE DES ASSOCIATIONS	213
1. Les apports des associations	213
Proximité	213
Réactivité	214
Protection et porte-parole	215
Fédération	215
Valorisation	216
2. Les freins à leur efficacité	217
Manque de coordination	217
Déconsidération	218
<i>Portrait du groupement de locataires de Germaine</i>	220
CONCLUSION : UNE ÉCOLOGIE POPULAIRE, C'EST POSSIBLE ?	227
Oralité	229
Dignité humaine	230
Une diversité de projets pour une diversité d'habitants	231
S'appuyer sur les acteurs en place	231
Opérationnalité : des petits projets, des résultats rapides et concrets	232
Système D et économie	232
Réciprocité dans l'engagement	233
Retisser un maillage de liens	233

La question de l'environnement s'arrête-t-elle aux frontières des quartiers d'habitat social ?

Le ronflement d'engins à moteur, les odeurs tenaces de certaines cages d'escalier, ou encore des déchets accumulés au pied de certains immeubles ou sur de vastes pelouses pourraient parfois le laisser penser. Mais les choses sont plus complexes : d'abord parce que dans un même quartier, des entrées d'immeuble peuvent avoir différents aspects. Ensuite parce que la répartition entre espaces publics et espaces privés est très différente de ce que l'on rencontre dans d'autres types d'habitats.

Que disent les occupants de la façon dont ils investissent leur espace ?

En abordant l'environnement notamment sous l'angle des déchets, ce travail a permis de recueillir les propos des habitants et d'observer leurs pratiques pour comprendre comment ils vivent leur quartier. Des initiatives montrent une volonté d'être et de construire ensemble mais aussi, pour certains au contraire, des envies de se distinguer et d'exclure.

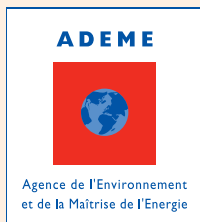
Pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ces paroles et ces expériences sont précieuses. Elles confirment que le sujet des déchets et la recherche d'une économie circulaire se jouent dans les territoires en joignant des préoccupations telles que le cadre de vie, la consommation, la santé, l'activité et l'emploi.

Surtout elles révèlent que, dans les quartiers populaires, des habitants exercent un « pouvoir d'agir » actionnant en même temps les ressorts de l'environnement et de la solidarité. Il y a là des chemins d'innovation sociale auxquels l'ADEME porte un grand intérêt.

Denis Blot est maître de conférences en sociologie à l'université de Picardie Jules-Verne.

Ingénieure et écoconseillère de formation, Johanna Descoings est aujourd'hui biographe, écrivain public et formatrice.

Christian Fabry a été directeur régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie en Picardie.



Référence ADEME : 010578

ISBN : 978-2-910449-50-6 Licorne
ISBN : 978-2-296-12098-3 L'Harmattan

ISBN 978-2-296-12098-3

